

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

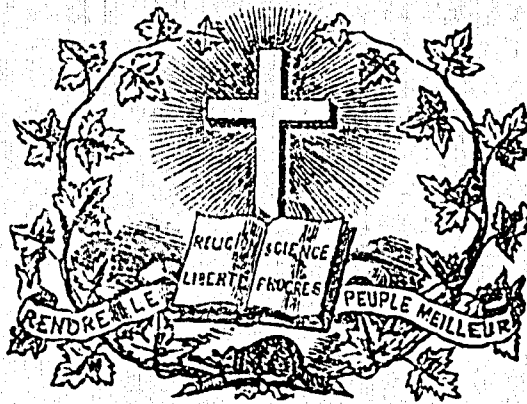
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IX.

Montréal, (Bas-Canada) Mai, 1865.

No. 5.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: L'Estancia de Santa-Rosa (Mme. Lina Beck).—SCIENCE: Harmonies de l'air, (Paulin Teulière).—ÉDUCATION: Rapport sur l'état de l'instruction primaire en France. (suite).—AVIS OFFICIELS: Avis émis par l'ancienne municipalité scolaire de St. Michel d'Yanaska.—AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.—AVIS AUX INSTITUTEURS.—AVIS AUX DIRECTEURS DES MAISONS D'ÉDUCATION concernant la distribution de la subvention de l'éducation supérieure.—Nominations de Commissaires d'école.—Diplôme accordé par l'école Normale Jacques-Cartier.—Diplômes accordés par les Bureaux des Examineurs.—PARTIE ÉDITORIALE: L'engagement des instituteurs au travail.—Loi pour protéger les oiseaux.—L'école d'Agriculture de Ste. Anne.—Revue Bibliographique: *Du bon ton et du bon langage*, par la Comtesse Inohojorska; *De l'Art de la conversation et la charité dans les conversations*, par le Père Huguet, (suite).—Bulletin des publications les plus récentes: Paris, Londres, Boston, Albany, New-York, Toronto, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.

LITTÉRATURE.

L'estancia de Santa-Rosa.

SCÈNES ET SOUVENIRS DU DÉSERT ARGENTIN.

Les provinces unies du Rio de la Plata offrent aujourd'hui le spectacle émouvant d'une société civilisée encore aux prises avec une société barbare dont la résistance acharnée se prolonge dans les vastes solitudes bordées par les Cordillères, où on l'a refoulée. En prenant possession, il y a trois cents ans environ, de ce beau pays, les Espagnols ne purent lui donner ce qu'ils n'avaient pas eux-mêmes, une organisation saine et vigoureuse, des lois positives, des institutions susceptibles de développement et de progrès. L'antique appareil de législation castillane transplantée dans le Nouveau-Monde ne servit qu'à immobiliser des usages absurdes et qu'à favoriser des routines qui facilitaient la tyrannie des vicerois. Leur administration, se traînant d'un pas boiteux dans l'ancienne ornière tracée par la mère-patrie, n'y prépara aucun élément de prospérité et de vie pour les générations futures. L'Espagne se contenta de faire élever des palais pour ses gouverneurs, d'entretenir une armée qui tint les Indiens en respect et d'introduire l'esclavage des noirs: c'était impatroniser le pouvoir arbitraire, la guerre permanente, la désorganisation du travail. Tandis que, sous l'influence austère et pratique du génie anglo-saxon, l'Amérique du Nord se recueillait d'avance pour la lutte glorieuse qui devait assurer son indépendance, les vice-royautés espagnoles du continent méridional, accablées sous des pouvoirs oppressifs et manquant de tout caractère individuel, n'eurent que la force de pousser le cri de liberté, sans être en état de conquérir les avantages de la vie libre. Cependant quelques hommes de cœur et d'énergie, parmi lesquels se place don Estanislao

Lopez, celui qu'on nomme encore dans le pays le *grand général Lopez*, se mirent à la tête d'un mouvement organisateur et progressif, et ils luttèrent, au péril de leur vie, contre le parti rétrograde, astucieux et barbare, dont le représentant le plus tristement célèbre a été le dictateur Rosas.

Voilà quarante ans que dure ce duel: grâce aux marches et aux contre-marches de hordes indisciplinées qui se harcèlent sans relâche, une terre dont la charrue pourrait féconder merveilleusement les sillons se trouve frappée presque partout de stérilité et de mort. Au foyer domestique, dans les salons, dans les champs, au pied des autels, on retrouve le choc implacable des deux éléments en lutte. Dans les villes où a pénétré le commerce étranger, la barbarie primitive bat décidément en retraite devant la civilisation industrielle, que des ingénieurs infatigables lancent avec leurs engins à la conquête pacifique de l'élément indigène. Celui-ci se montre bien encore çà et là dans ces marais dormants qui s'étalent en pleine rue à la porte des somptueux palais, et où chevaux et mulets enfoncez jusqu'au poitrail; il se montre dans ces cadavres d'animaux oubliés sur la voie publique, et que dévorent des vautours rapaces, dans ces débats électoraux où l'on assaisonne volontiers ses arguments de coups de couteau; il se montre enfin dans mille détails de la vie domestique, où un luxe parfois excessif se marie à des coutumes de la plus étrange sauvagerie. Partout néanmoins apparaissent des signes visibles d'un état nouveau.

Il est manifeste que, dans les grands centres de commerce et d'industrie, le progrès n'a pas d'autre antagoniste que la nonchalante indifférence des races créoles, tandis que dans les provinces du centre, à mesure que l'on se rapproche des déserts du Chaco, la civilisation se heurte contre l'élément indien, personnifié d'une manière sombre et insaisissable, tantôt dans l'homme de la tribu, dans le fils du désert, tantôt dans le centaure moderne, armé de sa lance et de sa fronde, dans le *gaucho*, qui, vivant au milieu des vastes pampas, loin de tout rayonnement intelligent a le culte de l'immobilité. Ce n'est pas qu'il ait abdiqué toutes les austères vertus castillanes: il est esclave de sa parole, hospitalier, généreux; mais le sang qui coule dans ses veines, c'est le sang de ses aïeux, les fiers Andalous, qui ont repoussé et tué le négoco avec les Juifs, l'industrie et l'agriculture avec les Maures. Entre ces races libres et les propriétaires des immenses troupeaux installés dans les pampas existe un bizarre solidarité d'instincts, d'habitudes et de passions tour à tour féroces et généreuses. Ils s'entendent d'ailleurs admirablement pour repousser la civilisation, qu'ils considèrent comme une atteinte à leur liberté. L'abolition de l'esclavage, en enlevant au *gaucho* les

bras qui travaillaient la terre, l'a forcé à se faire lui-même cultivateur, *sembrador* ; mais dans l'exercice de ses fonctions agricoles il se contenta de labourer ou plutôt d'effleurer à peine le sol avec une branche d'arbre formant un coude aigu et terminé par une pointe de fer. Un fagot d'épines traîné par une lanterne de cuir lui sert de harnais. Chez lui, toutes choses sont à l'avenant. Il mettra volontiers mille piastres au comparais de son cheval, il ne pensera pas à se procurer une bonne charrue, une faucheuse, ou l'un de ces engins utiles, venus de l'ancien monde, qui ne lui inspirent que dédain et méfiance. Dans son intérieur, sa femme et ses filles portent de traînantes robes de soie et des colliers de perles fines, les diamans, les émeraudes brillent à leurs mains et à leurs oreilles, parfois même le luxe va jusqu'à remplacer par le disgracieux chapeau parisien l'élégante mantille andalouse ; mais cette invasion des modes européennes constitue en général la plus réelle conquête de l'esprit civilisateur, le *gaucho* ne voit guère plus loin. Dans la vie isolée des *estancias*, ou fermes de bétail, l'élément indien, représenté par les prisonniers de guerre, produit peu de bons résultats. Trop de discordes, de haines, de représailles, ont creusé entre ces deux races, qui se disputent le même sol, un abîme que rien ne saurait combler. Pour l'habitant primitif, l'Espagnol est toujours l'usurpateur, l'homme violent qui l'a rejeté dans les vastes déserts de l'extrême nord, lui dérobant des centaines de lieues de ces immenses *llanos* dont il se croyait le roi absolu. Ni les bienfaits, ni les bons procédés, ni les fortes habitudes de la vie commune ne peuvent effacer du cœur de l'Indien l'amer souvenir de cette dépossession. A toutes ces complications de races, de position, de luttes entre l'ancien et le nouvel état de choses, s'ajoutent les discussions politiques, et les Indiens, flattés tour à tour par les partis qui les recherchaient comme auxiliaires, ont gardé la conscience et le ressentiment d'avoir été dupes en plus d'une rencontre.

A travers cette cohue et cette confusion, le colon européen ne fait pas trop mal son chemin. Les *gauchos* le regardent avec une sorte d'indifférence et lui témoignent même quelque bienveillance, pourvu qu'il ne cherche pas à les convertir aux idées nouvelles. Au fond, les Indiens le craignent et le ménagent dans leurs courses pillardes, car il est pour eux l'homme *buen tirador*, c'est-à-dire habile à manier les armes à feu, et comme tel il leur inspire un certain respect. Enfin, au-dessus de ce chaos, plane comme un vautour le chevalier d'industrie moderne, personnage multiple et changeant, possédant l'art de se rendre indispensable à certaines gens, leur créant des besoins qui lui seul peut satisfaire, leur suggérant des idées dont lui seul comprend les conséquences. Quant au mérite discret et modeste, il ne réussit guère dans ces régions lointaines, où l'outrecuidance fleurit et prospère, grâce au désordre d'une société désorganisée. L'étude de mœurs qu'on va lire n'est pas une fiction ; aussi ne finit-elle pas comme un roman, quoiqu'elle en ait parfois les allures. Les personnages sont pris ici sur le vif ; ce sont des souvenirs, des faits réels, que l'on a groupés dans un épisode caractéristique de la vie hispano-américaine.

I.

Il y a quelques années, vivait à Londres un Anglais nommé sir Henri Williams. Dévoré de bonne heure d'un ennui profond et tourmenté par un éternel besoin de mouvement, il avait parcouru l'Europe dans tous les sens, porté ses pas vers le Levant, visité Tunis, l'Égypte, la Palestine, sans réussir à secouer le *spleen* qui le minait ; sa tristesse s'était même accrue de ses déceptions. Un jour qu'il confiait son chagrin à un de ses amis, lieutenant de frégate de la marine royale, celui-ci lui dit : « Je connais un pays qui peut-être vous procurerait des distractions assez fortes et assez nouvelles pour chasser votre mélancolie ; on y trouve la vie primitive avec toutes ses privations et tous ses dangers, mais aussi avec toute sa grandeur mélancolique et sa majesté sauvage. Partez pour le Brésil, longez la côte de l'Amérique jusqu'à l'embouchure du Rio de la Plata, remontez ce fleuve immense pendant une centaine de lieues, et enfoncez-vous dans les *pampas* qui s'étendent à perte de vue, des bords du Parana jusqu'au pied des

Cordillères. Je vous réponds que vous y goûterez sans ennui la vraie barbarie, avec ses plus pures saveurs de virginité. »

Quelques jours après, sir Henri, impatient de tenter l'épreuve s'embarquait, et en trente-trois jours de navigation il arrivait devant l'embouchure d'un fleuve immense de près de cent lieues de large, et, le franchissant à son d'une rive à l'autre il n'en comptait que quarante lieues, il entra dans la vaste rade de Buenos-Ayres. Les personnes auxquelles sir Henri avait été adressé lui conseillèrent, pour mieux satisfaire ses goûts d'aventures, de ne pas remonter le fleuve sur les grands *steamers* du Paraguay, mais de choisir plutôt les goëlettes génoises qui font la navigation du fleuve. Il monta donc à bord d'un petit bâtiment à voiles, la *Joven-Baldomera*, capitaine don Gaetano Peretti. Il y trouva un équipage composé de ces braves marins italiens qui quittent leur belle patrie pour venir gagner, par dix ou quinze années de rude labeur sur le continent américain, le droit de se reposer dans leurs vieux jours : excellents gens, gais comme des enfants, sobres, probes, courageux, et qu'on s'attache facilement par une parole bienveillante ou par une marque de sympathie.

La *Joven-Baldomera*, jolie goëlette peinte à neuf, propre et coquette, se balançait gracieusement sur ses ancrés. Elle était en grande rade quand sir Henri y aborda, vers trois heures de l'après-midi. Don Gaetano le reçut sur le pont, et installa son mince bagage dans l'unique cabine du navire. On arrangea près du grand mât une petite cuisine où frissonnait, dans une casserole de cuivre fort propre, la *carbonada*, mélange de bœuf et de mouton cuit au riz, aux tomates et aux épices. Des quartiers de viande séchée à l'air étaient suspendus à la proue. Du côté de la poupe, dans une sorte d'armoire, don Gaetano fit voir à sir Henri des dames-jeannes de vin carlon, des oranges, des pâtes de Gènes, des raisins secs et des noix de Mendoza, de beaux légumes et des pommes de Montevideo, des poivrons rouges comme du corail, des tomates, des olives, et ces mille petites herbes odoriférantes qui aromatisent la cuisine des gens du midi. Le temps était parfaitement calme. Le Rio de la Plata, immense comme la mer, confondait ses lignes avec celles de l'horizon. Don Gaetano attendait le vent, qui dans ces parages s'élève d'ordinaire vers le soir, pour appareiller et tâcher d'arriver à l'une des quatre embouchures du Parana. Vers cinq heures, la brise se leva en effet, mais avec une telle violence que le capitaine jugea prudent de ne point partir. Le fleuve, labouré par un vent de sud-ouest, se gonflait en vagues énormes qui déferlaient avec furie contre des îlots dont les contours se distinguaient encore à l'horizon. La goëlette chassait sur ses ancrés et semblait au milieu de la tourmente comme une feuille d'arbre devenue le jouet de l'ouragan ; mais avec ses mâts calés, ses voiles carguées, son capitaine, l'œil au guet et ses hommes d'équipage prêts à la manœuvre, la *Joven-Baldomera* était loin de faire une mauvaise figure. Cependant l'orage ne s'apaisait pas. Quoique le soleil ne fût pas couché, de vastes ténèbres enveloppaient le Rio de la Plata ; un seul point du ciel demeura clair répandait une lueur blafarde qui permettait de voir les objets comme à travers un voile grisâtre. Les parois du ciel ressemblaient à une muraille de fonte qu'une fournaise cachée eût crevassée de place en place pour en faire jaillir des ruisseaux de flammes. Le bruit du vent, le roulement incessant du tonnerre, le clapotement sourd des vagues, formaient une de ces harmonies sauvages et grandioses comme la nature seule en sait composer. De temps à autre, l'on distinguait entre les vagues et le ciel quelques points blancs balancés, soulevés, tour à tour cachés et visibles ; c'étaient des petites embarcations qui, surprises par l'orage, tentaient comme de pauvres petits oiseaux effarouchés, de regagner le port ou de se réfugier dans quelque anse entre les îles. Le capitaine Peretti les montra du doigt à sir Henri. — Par un temps comme celui-ci, dit-il, et avec un vent du sud-ouest, le voisinage de la côte est dangereux ; mieux vaut rester au large. Nous avons trois bonnes ancrés, et quoique nous chassions un peu, je ne crois pas que nous courions le moindre danger.

Tout à coup le vent s'apaisa pour quelques secondes. Les vagues bouillonnaient sans s'élever, frémissant sous une pression invisible ; un éclair aussi large que le fleuve enveloppa toute la

scène d'une lumière bleuâtre, des craquements épouvantables se firent entendre, et la foudre, pareille à des cascades de feu précipitées de la voûte du ciel, tomba sur cinq ou six points à la fois. Presque au même instant un vent très fort balaya les nuages et les emporta au loin avec une sorte de furie; l'azur du firmament reparut pur et brillant, et, sans qu'il y eût d'arc-en-ciel, l'horizon, les îles, la goëlette, apparurent comme baignés dans les couleurs du pri-mé. Ce magique changement à vue, phénomène qui n'est point rare dans ces parages, émerveilla sir Henri.

Une heure après, la *Joven-Baldomera* levait l'ancre, et, toutes voiles dehors, glissait gracieusement sur les flots apaisés. A la nuit, le vent tomba, et l'on s'arrêta près d'une île, à l'embouchure du Parana de la Palma. La lune se leva seraine, transformant l'immense fleuve en un miroir argenté, où les splendeurs du firmament se reflétaient avec un doux éclat. Les hommes de l'équipage, enveloppés dans leurs manteaux, dormaient sur le pont du navire. Sir Henri descendit dans le canot, accompagné du capitaine don Gaëtano. Ils se mirent à côtoyer les bords charmans d'une petite rivière qui traversait l'île. Le silence était solennel: on n'entendait au loin que le bruit cadencé des avirons qui entr'ouvraient la nappe d'eau lumineuse et limpide. Sir Henri, passionné pour les fleurs, en vit de magnifiques, et, faisant approcher le canot de la terre, il s'appréta à recueillir une ample moisson.

— Avez-vous votre revolver? lui demanda Gaëtano.

— Oui, mais pourquoi cette question? Craignez-vous les pirates de rivière? dit en souriant sir Henri.

— Non pas, mais les jaguars. La nuit, et surtout par des temps clairs comme celui-ci, ils guettent dans les fourrés les grandes dorades du Parana que la lumière attire à fleur d'eau, et qui viennent déposer leurs œufs dans les herbes flottantes du bord.

Don Gaëtano avait à peine fini de parler qu'un grand corps noir, passant comme une ombre épaisse par-dessus la tête des promeneurs, donna une secousse terrible au canot, et fendit l'onde à quelques pas d'eux.—Tirez! s'écria Gaëtano.

Sir Henri visa avec adresse et sang-froid. Un rugissement rauque et strident tout à la fois se fit entendre. L'animal, blessé au poulmon, teignait l'eau tout autour de lui, et tournoyait dans les convulsions de l'agonie. On voyait surnager tantôt sa large poitrine blanche, tantôt son magnifique pelage jaune marqué de taches noires. Ses yeux, qui avaient lui comme deux charbons ardents, s'éteignaient peu à peu.—Vite, vite! tâchons de le maintenir sur l'eau avant qu'il ne s'enfonce, dit Gaëtano, et, prenant un lasso, il le lança avec l'adresse d'un gaucho au jaguar expirant, puis, faisant approcher la barque du bord, il l'amarra, et, sautant à terre, amena le lasso.—Deux hommes ne suffiraient pas, dit-il, pour soulever cet énorme animal; notre canot aurait chaviré sous nos efforts; nous allons traîner le jaguar à terre, et demain, avant le lever du soleil, j'enverrai quelques-uns de mes matelots pour enlever la fourrure.

Cet incident, qui avait troublé pour quelques instans le silence et la solennité de cette belle nuit, enchanta l'aventureux sir Henri, et lui parut inaugurer heureusement son voyage en pays primitif. La navigation se fit de la manière la plus agréable. Lorsque le vent était bon, on en profitait pour voguer; puis, au détour de quelque île charmante, on jetait l'ancre, en attendant le moment favorable pour mettre à la voile. Le voyageur ne pouvait s'empêcher d'admirer ce fleuve immense qui se déroulait comme une mer sans bords et se confondait avec l'horizon. Les îles près desquelles on stationnait offraient à sir Henri l'agrément de la promenade, de la pêche, de la chasse. Il avait le goût des collections, et bientôt le pont de la goëlette fut transformé en une espèce de musée. On n'y voyait qu'animaux empaillés, oiseaux et oisillons suspendus à des ficelles, papillons et scarabées embrochés et fixés au mât par de fortes épingles. Don Gaëtano avait ordre d'emballer soigneusement tout ce butin, et, de retour à Buenos-Ayres, de le remettre au consul, qui devait l'expédier en Angleterre.

Quinze jours se passèrent ainsi. Enfin la goëlette jeta l'ancre en face du Rosario, principal marché de la confédération et la ville la plus importante de la province Santa-Fé. Là, sir Henri prit congé de don Gaëtano et de son équipage. Le consul, son compatriote, à qui il expliqua ses idées du voyage et son désir de

s'initier à la vie sauvage du *campo* ou désert argentin, lui donna une lettre de recommandation pour don Estevan Gonzalès de Santa-Rosa, dont il avait entendu vanter l'hospitalité, et qui passait pour un des plus riches estancieros du pays.

MME. LINA BECK.

Revue des Deux-Mondes.

(A continuer.)

SCIENCE.

HARMONIES DE L'AIR.

PAR M. TEULIÈRES.

Si l'importance d'un corps est proportionnelle, pour ainsi dire, à la place qui lui est faite sur la Terre, l'Air, qui en couvre toute la surface, s'annonce par cela même comme méritant au plus haut degré notre étude. Essayons, en effet, de mettre en regard ses propriétés principales et ses principales fonctions, afin d'en mieux saisir les rapports harmoniques.

L'air est un gaz permanent, c'est-à-dire un corps qui ne peut-être solidifié, ni même liquéfié par aucune force. Cette propriété physique domine en lui toutes les autres; car, tandis que les fonctions de l'eau exigent qu'elle soit tour à tour solide, liquide, gazeuse, l'air ne peut, au contraire, être utile qu'en se maintenant toujours à l'état de gaz. Et déjà nous y trouvons nous-même un double avantage, puisque l'air, qui nous enveloppe de toutes parts, laisse à nos mouvements un libre essor et livre un passage facile aux rayons du soleil.

Mais, bien que l'air soit toujours gazeux, il varie cependant de densité, selon la température. Disons même que, se dilatant beaucoup par la moindre chaleur, il se contracte beaucoup par la moindre froid; d'où il résulte que son poids varie sans cesse. Or, cette simple circonstance suffit pour déterminer sa translation régulière autour du globe, phénomène considérable et nécessaire, qui s'explique facilement.

Dans les régions intertropicales, l'air, raréfié par la chaleur, s'élève plus léger et cède l'horizon à la couche plus dense venue des régions polaires, où, se déversant lui-même pour le remplacer, il se condense à son tour par le froid et revient dès lors vers l'équateur c'est-à-dire à son point de départ. Il y a donc dans l'hémisphère nord, comme dans l'hémisphère sud, deux courants: l'un supérieur qui va de l'équateur au pôle; l'autre inférieur, qui va du pôle à l'équateur. Ainsi la circulation de l'air s'effectue parallèlement à celle de l'eau (1), et par une cause identique, artifice d'une admirable simplicité, puisqu'il ne consiste qu'en un faible et alternatif changement de température.

Et maintenant, à quoi répond ce grand phénomène si facilement réalisé? ce phénomène satisfait d'abord à deux conditions de premier ordre: il maintient l'atmosphère dans sa composition normale et il en assure la salubrité. Arrêtons-nous un instant à chacun de ces faits.

L'air est un mélange de deux gaz qui n'ont pas la même densité. Ces deux éléments, s'ils étaient au repos, se sépareraient donc plus ou moins, en obéissant à leur poids spécifique; mais le mouvement continu qui agit leur mélange en sauvegarde l'homogénéité, parce qu'il neutralise la différence minime des pesanteurs.

Le second fait ne doit pas moins nous surprendre. L'atmosphère est le réceptacle commun de tous les corps volatils qui se dégagent et du sol et de l'eau; comment pourra-t-elle conserver sa pureté? Quel que complexe que nous paraisse le problème, gardons-nous bien de calomnier ces corps nombreux qui ne prennent l'air pour véhicule qu'afin d'aller plus vite aux divers points où, par leur concours, des combinaisons utiles doivent s'accomplir. En les suivant dans leurs évolutions, nous les verrions, en effet, assimilés bientôt par les plantes, nous revenir sous forme de farine, de fécule, d'huile, de sucre, de bois. Parmi ces diverses substances il en est, au vrai, qui peuvent altérer l'atmosphère et la rendre impropre à la respiration. Mais, pour obvier à ce péril imminent, voyez comment la translation de l'air se trouve coordonnée. Evidemment les couches inférieures sont les plus compromises, c'est-à-dire les plus chargées d'émanations terrestres; ce sont celles, par conséquent, dont il importe le plus d'éliminer les gaz dangereux. Eh bien, rappelons-nous que le courant atmosphérique inférieur les porte naturellement dans les régions équatoriales;

(1) Voir ce qui a été dit au chapitre, *Harmonies de l'eau*.

or, c'est là que les attend ce purificateur souverain qui s'appelle la foudre. C'est à, dans l'immense laboratoire intertropical, que l'électricité fonctionne tous les jours quelque part ; elle agit directement sur les gaz les plus délétères, et les rends inoffensifs ou plutôt les utilise, en les transformant.

Dans les zones tempérées, la tendance des corps à se volatiliser étant plus restreinte, la foudre ne doit guère s'y produire qu'à l'époque précisément où la température correspond à celle des climats torridiens. Enfin, dans les zones glaciales, où le froid enchaîne les substances volatiles, l'électricité ne se manifeste, pour ainsi dire, qu'en foyer lumineux, afin d'y remplir un autre office, mais office qui a bien encore son harmonie, puisque cette lumière électrique compense notablement l'absence prolongée du soleil. Et prenez garde, l'absence semi-annuelle de l'astre du jour vous semble une calamité peut-être. Mais réfléchissez : ne faut-il pas qu'aux pôles l'action calorifique soit suspendue assez longtemps, afin que le froid y puisse pleinement effectuer son œuvre, c'est-à-dire solidifier l'eau d'abord et puis la tenir en réserve pour les dépenses excessives de l'été ? Sans doute, cette intermittence du soleil, qui est pour l'ensemble du globe une condition essentielle, impose un certain sacrifice aux zones glaciales ; mais remarquez comme l'inconvénient s'y corrige lui-même et s'atténue : l'air condensé par le froid, produit par voie de réfraction une aurora et un crépuscule qui, en somme, abrégent de moitié cette longue nuit polaire, que suit, par compensation harmonique, un grand jour de six mois. Ainsi les circonstances les plus éloignées viennent contribuer diversement aux mêmes fins, c'est-à-dire au bien-être de la terre.

Mais une autre merveille ici vient s'offrir. Le mouvement général de l'atmosphère se complique de courants partiels, qui, sans le troubler différent entre eux de directions, de force, de vitesse. Ces courants, qui ont plus ou moins d'étendue, plus ou moins de durée, semblent naître au hasard et se mouvoir à l'aventure ; et pourtant ils sont soumis à des règles précises. De plus, pour que l'harmonie se montre encore ici jusque dans les contrastes, les mouvements aériens les plus divergents sont tous régis par une seule et même loi, qui veut que le transport de l'air s'opère toujours du point le plus froid vers le point le plus chaud.

Ajoutons que tous ces courants, depuis le zéphir jusqu'à l'ouragan sont calculés, chacun pour le service qui lui est propre.

Le zéphir, en son doux mouvement, porte d'une fleur à l'autre les grains délicats de pollen ; il balance les corolles épanouies, pour en mieux répandre le parfum ; il berce, en passant, le nid de la fauvette ; il pousse d'un arbre à l'autre, par-dessus le torrent, la petite araignée qui se suspend tout exprès au bout d'un long fil ; il évapore la rosée, il distribue la fraîcheur sur tous les points. Mais en même temps, moniteur fidèle et sûr, il avertit ou dirige une foule d'animaux divers : à la gazelle altérée qui l'aspire, il signale le voisinage de la source ou du lac ; au renard affamé qui le flaire, il indique la trace invisible de la proie ; au lièvre craintif qui l'écoute, il annonce de loin le danger.

Plus vif dans son allure et par conséquent, plus intense dans ses effets, le vent a d'autres fonctions qui lui sont également assorties. Suprême régulateur du temps à la surface de la terre, il transporte d'un horizon à l'autre la chaleur ou le froid, la sécheresse ou l'humidité qu'il rencontre sur son passage. Grand semeur, il parcourt l'espace, jetant çà et là les graines des arbres, qui se nuiraient à l'envi, si elles n'étaient convenablement distancées. Évaporateur rapide, il favorise singulièrement cette exhalation des plantes qui par les vaisseaux spiraux, fait monter la sève depuis la spongiole de la racine jusqu'au limbe de la feuille. Véhicule et moteur tout à la fois, tantôt il amène la nuée bienfaisante qui doit arroser la prairie, et tantôt il chasse le nuage orageux qui vient menacer la moisson ; ou bien, il prête le secours de son aile à l'aile de l'oiseau voyageur, qui peut ainsi gagner sans fatigue les pays lointains ; ou bien encore, auxiliaire spécial de l'automne, il dépouille les bois de leur feuillage, qui, désormais inutile aux branches des arbres, va sur le sol se changer en engrais.

Mais il est des moments décisifs, où l'air doit développer une puissance mécanique à laquelle le vent ne peut suffire. Alors c'est l'ouragan, fonctionnaire éminent dont on méconnaît trop souvent les services. L'égoïsme, avec sa courte vue, n'aperçoit ici que les dommages qui l'atteignent ; mais, en réalité, que sont ces petits incidents auprès du résultat définitif, lié toujours à quelque loi de conservation, d'équilibre ou d'embellissement ! Voyez ces divers intrusiens qui se meurent dans la vase desséchée du marais ; après eux, leurs convives elles-mêmes sont au moment de périr ; mais voilà que, d'un trait, l'aquilon les emporte dans quelque nappe d'eau ou petits crapauds et petites grenouilles vont bientôt éclore et nager. Faut-il un autre genre d'office ? s'agit-il d'arracher un chêne qui, ne végétant plus, occupe inutilement le sol ? voyez la trombe qui s'enroule en spirale pour mieux enlacer le colosse, et ce géant de nos bois est enlevé comme une paille de nos champs. Faut-il une action plus énergique encore ?

s'agit-il, par exemple, d'émonder soudainement une forêt ? voici la tempête qui, prenant de loin son élan, accourt et se précipite ; la forêt plie sous le choc et, dans cette épreuve salutaire, les vieilles branches sont supprimées pour faire place aux jeunes rameaux. Toutefois le rôle principal de l'ouragan est de balayer l'horizon encombré de débris qui fatiguent les plantes et blessent le regard, de dissiper bien vite les nuages trop accumulés en un point ; et surtout de brasser de fond en comble l'atmosphère pour la renouveler complètement. Ainsi, ne lui reprochons pas sa violence, qui est la condition même de sa force ; mais bien plutôt, sachons admirer quelle prodigieuse puissance acquiert par la vitesse un corps si peu consistant.

L'air est invisible et doit l'être, afin de laisser parfaitement ouvertes à nos yeux toutes les perspectives de l'espace. L'atmosphère est donc, par elle-même, incolore. Cependant la vapeur d'eau qu'elle tient en suspension, la revêt d'une teinte azurée : harmonie bien délicate, car l'atmosphère qui, par sa transparence, nous invite à contempler le monde astronomique, semble en même temps projeter les astres sur un fond qui repose doucement la vue.

À l'harmonie de sa couleur ajoutons maintenant l'harmonie de sa place.

Beaucoup plus léger que le sol et que l'eau, c'est-à-dire beaucoup plus léger que les deux autres parties constitutives du globe, l'air doit leur être, par conséquent, superposé. Or, cette place que lui assigne la loi des densités est précisément celle qui s'approprie le mieux à toutes ses fonctions, et qui multiplie le plus ses points de contact avec la partie solide comme avec la partie liquide de la terre.

Une difficulté se présente cependant. On se demande où sera la limite et quelle sera la forme de l'air atmosphérique ; car la science nous enseigne que tout corps gazeux est doué d'une force expansive indéfinie, de telle sorte que pour circonscrire son volume, il faut emprisonner ce corps, c'est-à-dire ne laisser libre aucun point de sa surface. Mais, d'une part, on ne peut admettre que l'atmosphère soit close hermétiquement, et d'autre part, on ne peut comprendre que, sans cette condition, elle puisse avoir une limite précise, une forme déterminée. Eh bien, c'est par une double harmonie que la pesanteur va tout concilier. Chargée de faire régner l'ordre à la surface de la terre en fixant à chaque corps la place qui correspond à sa densité, cette force s'oppose à ce que les plus petites parcelles de la planète aillent s'égarer dans l'espace. L'atmosphère se termine donc au point où ses molécules se trouvent en équilibre entre la force expansive qui tend à les faire monter et la pesanteur qui tend à les faire descendre. Et admirons d'abord cette action contraire de deux agents invisibles sur un corps invisible comme eux, lutte pénible et silencieuse, qui a pour effet de terminer par une courbe géométrique la surface libre de cet air, qui est pourtant si mobile. Remarquons aussi que la pesanteur impose à l'atmosphère une forme sphérique, car d'après les lois de l'attraction, les molécules aériennes qui composent la couche la plus superficielle doivent être équidistantes du centre de la terre. Or, que d'harmonies seulement dans cette forme sphérique ! C'est la forme la plus gracieuse, la plus simple, la plus parfaite. C'est la forme qui se calcule exactement sur celle de la terre elle-même, c'est la forme enfin qui donne à l'atmosphère la propriété de produire tour à tour deux phénomènes bienfaisants, l'aurora et le crépuscule, c'est-à-dire cette transition inverse, mais graduée, de la nuit au jour et du jour à la nuit.

Et si, voulant signaler ici comme une sorte de déféction, on argumente de ce que l'atmosphère n'est pas mathématiquement sphérique ou n'arriverait tout simplement qu'à mettre en lumière une nouvelle harmonie. Sans doute, l'atmosphère, dans sa petite équatoriale, présente un renflement, qui est même un peu plus marqué que celui de la terre, mais qui n'en altère pas plus sensiblement la sphéricité. Or, remarquez-le bien, cette partie proéminente de l'atmosphère repose ainsi sur une pente dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud de telle sorte que n'étant pas soutenue latéralement, elle s'écoule d'autant mieux de l'équateur au pôle dans les deux hémisphères, pour aller remplacer l'air qui, des deux parts, se transporte du pôle à l'équateur.

Passons à d'autres merveilles. Malgré son peu de densité, l'atmosphère exerce à la surface du globe une énorme pression, parce qu'elle y constitue une couche d'environ 60 kilomètres d'épaisseur. Il en résulte que chacun de nous supporte un poids de plusieurs milliers de kilogrammes ; et, circonstance déjà bien étonnante, nous n'en sommes pas ébranlés, attendu que l'air, par sa force élastique, réagit en nous contre sa propre pression ; et, ressort infatigable, réagit avec d'autant plus d'énergie qu'il est plus comprimé et plus chaud. Il s'ensuit que par exemple, l'air contenu dans nos poumons peut soutenir sans peine de dedans en dehors, la cage osseuse de la poitrine, aidé par le sang qui, comme tous les liquides, est presque incompressible. Mais voici bien un autre prodige, dont lequel l'intelligence s'arrête déconcertée ; tandis que l'air exerce sur nous une pression de 15,000 kilogrammes, nous ne sentons même pas qu'il nous touche. Effectivement, l'air est

intangibile, condition pour nous fort heureuse, car le moindre contact senti sans intermittence et sur tous les points du corps à la fois, causerait une intolérable souffrance. Et voyez encore par quelle autre harmonie ce qui devait être un obstacle devient un auxiliaire ! Cette pression de l'air est d'une absolue nécessité pour maintenir à nos organes et leur forme et leur place. Sans elle, la peau serait douloureusement distendue, nos yeux s'échapperaient de leur orbite, et le sang rompant les artères et les veines, jaillirait de tous les points. Ajoutons que la pression atmosphérique remplit en même temps d'autres offices, et notamment, elle contient les fleuves dans leur lit et la mer dans ses abîmes.

L'invisibilité et l'intangibilité ne sont pas les seules propriétés négatives de l'air ; et l'on doit prévoir qu'il n'a, comme l'eau, ni odeur ni saveur. Destiné lui-même aux transports des substances odorantes, l'air est sans odeur, afin de laisser sans mélange aux fleurs, ainsi qu'aux fruits, leur parfum.

Une harmonie analogue exige qu'il soit sans saveur, afin de ne pas altérer, en y mêlant la sienne, les saveurs des autres corps. Et puis, n'oublions pas que, pour le sens du goût comme pour le sens de l'odorat, une impression permanente, quelque suave qu'elle fût, deviendrait insupportable par la continuité. Mais ce qui est fort remarquable assurément, c'est que l'air dissous dans l'eau lui donne une faible et agréable sapidité ; car chacun sait que l'eau, privée d'air par l'ébullition, est lourde et nauséabonde.

L'air n'est pas bon conducteur de l'électricité, condition nécessaire pour rendre possible la formation de la foudre. Le nuage peut ainsi devenir une immense bouteille de Leyde, car l'électricité s'accumule à la surface des innombrables petites bulles qui le composent. Or, la foudre a pour fonction immédiate de rétablir l'équilibre électrique entre l'atmosphère et l'horizon. De plus, en réagissant sur les éléments mêmes de l'air, elle rend la pluie éminemment fécondante et l'enrichit aussi de tous les miasmes qu'elle a détruits.

L'air n'est pas, non plus, bon conducteur du calorique ; sans cette propriété négative, la déperdition de la chaleur serait si rapide que l'homme ne pourrait conserver sa température normale, et que toute plante elle-même, en hiver, périrait par le froid. L'atmosphère est ainsi pour la terre un singulier vêtement, une sorte de ouate transparente qui l'empêche, le jour, de trop s'échauffer et, la nuit, de trop se refroidir.

Tout en continuant notre analyse, remarquons comme les propriétés positives et négatives de l'air s'entrelacent sans se nuire, ou plutôt comme elles se présentent un mutuel appui.

L'air est très-poreux ; de telle sorte que, sans augmenter de volume il peut contenir une très-notable quantité de vapeur d'eau. L'atmosphère est donc encore un récipient fort étrange ; par sa porosité, ce récipient peut, aussi bien que le vide lui-même, admettre l'eau qui se gazeifie ; mais, en même temps, par son poids, il en modère l'évaporation ; enfin, par sa résistance à la chute du nuage qui se résout en pluie, il disperse en gouttelettes cette masse liquide, à laquelle nous ne pourrions résister si elle tombait sur nous tout en bloc.

L'air est très-subtil, afin d'avoir partout, pour ainsi dire, un facile accès : condition bien essentielle, car dès que l'air manque quelque part, ou s'y trouve en insuffisante proportion, l'animal n'y peut vivre ni la plante végéter. De plus, comme il doit remplir un rôle considérable dans les réactions fondamentales du règne minéral, sa présence est nécessaire même dans le sol.

Nous arrivons maintenant, par une transition naturelle, à la propriété caractéristique de l'air, c'est-à-dire à sa composition chimique.

L'air est un mélange de deux gaz, l'oxygène et l'azote : l'oxygène qui, par son importance, prime tous les autres éléments ; l'azote qui est aussi un des principes constituants des plantes et surtout des animaux. Pour bien comprendre le parfait accord qu'il présente entre ses fonctions chimiques et ses deux éléments, notons d'abord que l'air est le grand réservoir de l'oxygène, et qu'il doit le céder, non-seulement avec abondance, mais encore avec facilité. Or, l'oxygène se sépare de l'azote d'autant plus aisément qu'il n'a guère d'affinité pour ce gaz, et qu'il ne lui est d'ailleurs associé qu'à l'état de simple mélange, c'est-à-dire à l'état libre. Mais ici la science rencontre un fait qui l'étonne et la dépasse. Tandis qu'un mélange peut s'effectuer en proportions indéfinies, comment se peut-il que dans l'air les proportions d'oxygène qu'elle fournit sans cesse, quand on songe surtout à la consommation d'oxygène que nécessitent la respiration de l'homme et celle des animaux ? Cette restitution s'opère par une merveilleuse correspondance entre les deux règnes organiques, la respiration des plantes rendant à l'atmosphère l'oxygène que lui enlève la respiration des animaux ; et c'est ce que le langage ordinaire exprime en disant que les plantes purifient l'air. Dans les champs, l'air doit être plus sain que dans les cités, parce que les plantes y prédominent. Toutefois le vent ne permet pas que l'atmosphère rurale et l'atmosphère urbaine restent isolées, et, par lui, l'atmosphère de nos forêts

vient corriger sans cesse l'atmosphère de nos villes. Nous avons dit que l'air abandonne aisément son oxygène. Ajoutons que c'est une condition bien nécessaire pour que nous puissions respirer sans effort durant le sommeil ; car respirer, c'est décomposer l'air pour lui soustraire l'oxygène qui doit artérialiser notre sang.

L'atmosphère présente encore au chimiste un fait bien merveilleux : c'est le rôle immense qu'y jouent séparément la vapeur d'eau, l'acide carbonique et l'ammoniaque, quoique chacun de ces trois corps ne s'y trouve qu'en très-petite proportion. Ainsi la vapeur d'eau n'entre dans l'air que pour 5 à 6 dix-millièmes, et pourtant elle doit pourvoir à la formation de tous les fleuves, et par la pluie, la neige ou la rosée, suffire à l'arrosement de tout le globe ; l'acide carbonique réduit de même à une proportion de 5 à 6 dix-millièmes doit cependant fournir à toutes les plantes le carbone, qui en est le principe prédominant et qui, par leur intermédiaire, doit devenir la base alimentaire de tous les animaux et de l'homme lui-même. Ajoutons ici que la science s'étonne de la facilité avec laquelle la plante décompose à son profit l'acide carbonique, opération qui, dans nos laboratoires, exige une peine extrême et des appareils compliqués. L'ammoniaque enfin n'entre dans l'atmosphère que pour un millième, et pourtant il remplit une fonction phytologique bien importante, en cédant aux végétaux l'azote qui est un de leurs principes constituants. Mais, à propos de ces trois corps notez que si, d'une part, leur présence dans l'air est nécessaire, d'autre part, elle y peut être un danger ; car l'ammoniaque est suffocante, l'acide carbonique n'est pas respirable et la vapeur d'eau gêne la transpiration pulmonaire et cutanée. Cependant tout se concilie d'une manière fort simple : la proportion respective de ces corps est trop faible pour être nuisible ; mais elle est suffisante, parce qu'elle se renouvelle sans cesse.

Dans les fonctions chimiques de l'air (1), l'oxygène est, sans aucun doute, le principe prépondérant ; mais l'azote a sa part dans un certain nombre de réactions chimiques et notamment dans les phénomènes de la végétation, bien que son office principal consiste à délayer, pour ainsi dire, l'oxygène de l'air, afin d'en modérer l'action, qui serait, sans lui, beaucoup trop vive.

L'air, étant invisible, ne peut guère participer à l'ornementation de la terre. Cependant il devient décoratif en contribuant à former cette voûte diaphane et bleue qui surmonte et pare l'horizon. Mais, s'il se dérobe aux sens du toucher, du goût, de l'odorat et de la vue, l'air est au contraire, dans un rapport intime avec le sens de l'ouïe ; et c'est ainsi qu'il se relève jusqu'à la hauteur d'une fonction sociale, car il est le messager de la parole, c'est-à-dire de la pensée humaine dans son expression la plus variée, la plus émouvante et la plus précise. Et, pour favoriser une si noble fonction, voyez comme la condition d'aconstisme se trouve satisfaite par une propriété de l'air qui semble n'avoir avec elle aucun rapport. L'air est très-compressible, il en résulte que les couches inférieures ont une densité correspondante à la pression qu'elles supportent. Or, la pression est ici calculée de telle sorte que la densité de l'air ambiant est parfaitement assortie à nos organes, permettant à la voix de prendre sans peine une intensité suffisante, et puis de se transmettre à une distance convenable et avec une vitesse mesurée. Si l'air était moins dense, il faudrait un certain effort guttural pour se faire entendre ; si l'air était plus dense, le moindre bruit serait assourdissant.

L'air est aussi le messager du chant, c'est-à-dire de cette voix du cœur qu'on pourrait appeler la poésie du son. Mais il a lui-même une voix, dont il varie singulièrement le volume et l'accord. Tantôt il mêle ses clameurs aux clameurs du tonnerre ou bien son murmure au murmure du ruisseau ; tantôt, avec les vagues furieuses de la mer, il se brise sur le roc et se plaint ; ou bien, accompagnant de son mieux les artistes ailés du bocage, on dirait qu'il vocalise aux feuilles minces du sapin.

Un mot encore, sur un point trop ignoré du vulgaire.

La nature est un livre de haut enseignement : livre sublime qui, sous le charme à la fois du grand, de l'utile et du beau symbolise à chaque page un attribut du Créateur. Ainsi les splendeurs de la terre nous disent sa munificence, l'alternative du jour et de la nuit nous dit sa sagesse, le retour continu des saisons nous dit son éternité, comme la foudre nous dit sa justice ; l'océan, sa majesté ; le firmament, sa puissance ; l'espace, son immensité. Enfin cette atmosphère qui, impalpable, invisible, nous enveloppe, nous protège et nous vivifie, n'est-elle pas l'image de sa providence, qui nous entoure de ses soins, nous anime de ses dons et, enchantant toujours la main qui prodigue, ne laisse voir que le bienfait ? Et, pour porter le rapport à son terme le plus élevé, est-ce que dans nos douleurs les plus extrêmes, alors que la

(1) Nous n'avons pas à parler ici du rôle industriel de l'air (dans le chauffage, l'éclairage, etc.). Ces détails ont leur place convenable dans notre ouvrage intitulé : *Histoire naturelle dans ses applications géographiques, historiques et industrielles.*

résignation elle-même ne regarde le ciel qu'à travers ses larmes, est-ce que la prière n'est pas comme la respiration de l'âme; puisant, au sein de Dieu le courage, la force, la paix que Dieu seul, en effet peut donner ?

PAULIN TEULIÈRES.

EDUCATION

Rapport à l'Empereur sur l'Etat de l'Enseignement Primaire pendant l'année 1863.

VIII.

(Suite.)

ÉTAT DE L'OPINION.

Sire,

Le 27 avril 1815, à la veille de l'invasion, Napoléon 1er faisait mettre à l'étude les meilleurs procédés d'enseignement primaire, " afin d'élever à la dignité d'hommes tous les individus de l'espèce humaine." (1)

En 1844, le prince qui devait s'appeler Napoléon III reprenait cette pensée en l'agrandissant : " Le gouvernement, disait-il, devrait prendre à tâche d'anoblir 35 millions de Français en leur donnant l'instruction ; " et naguère, à Alger, l'Empereur prononçait ces belles paroles : " Qu'est-ce que la civilisation ? C'est de compter le bien-être pour quelque chose, la vie de l'homme pour beaucoup, son perfectionnement moral pour le plus grand bien. Ainsi, élever les Arabes à la dignité d'hommes libres, répandre sur eux l'instruction tout en respectant leur religion.... telle est notre mission."

Répandre l'instruction, c'est la mission de la France en Afrique; mais c'est aussi la mission du gouvernement en France : de 1844 à 1865, Napoléon III répète cette même pensée, toujours présente à son esprit.

Sur ce point, tout le monde à peu près est d'accord; mais on diffère sur les moyens. Les uns s'en fient au temps, les autres voudraient des mesures énergiques qui ont rencontré, jusqu'à présent, aussi peu de sympathie que la liberté commerciale en trouvant avant le traité de 1860 avec l'Angleterre. Cependant, l'instruction obligatoire a été demandée, à diverses époques, par onze conseils généraux : Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle, Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Aube, Mayenne, Charente, Gard et Drôme, et en 1833, une commission de la Chambre des pairs, composée des ducs de Crillon et Decazes, des marquis de Laplace et de Jaucourt, des comtes de Germiny et Portalis, enfin de trois hommes qui avaient été ou qui furent ministres de l'instruction publique, M. M. Girod (de l'Ain), Villemain et Cousin, disait, par la bouche de ce dernier, son éloquent rapporteur : " Le paragraphe 4 de l'article 21 du projet de la Chambre des députés porte que le comité communal arrête un état des enfants qui ne reçoivent l'instruction primaire ni à domicile, ni dans les écoles privées ou publiques. Le paragraphe du projet du gouvernement allait un peu plus loin, et sa rédaction enveloppée couvrait le principe d'un appel, d'une invitation à faire à ces enfants et à leurs familles. La Chambre des députés a vu dans cette appel comme l'ombre du principe qui fait de l'instruction primaire une obligation civile; et dans la conviction que l'introduction de ce principe dans la loi est au-dessus des pouvoirs du législateur, elle

(1) Mirabeau avait déjà dit : " Ceux qui veulent que le paysan ne sache ni lire ni écrire se sont fait sans doute un patrimoine de son ignorance, et leurs motifs ne sont pas difficiles à apprécier. Mais ils ne savent pas que lorsqu'on fait de l'homme une bête brute, l'on s'expose à le voir à chaque instant se transformer en bête féroce. Sans lumières, point de morale. Mais à qui importe-t-il donc de les répandre, si ce n'est au riche ? La sauvegarde de ses jouissances, n'est-ce pas la morale du pauvre ? " (*Œuvres oratoires de Mirabeau*, t. II, p. 487, *Discours sur l'éducation nationale.*) A ce discours est jointe l'analyse d'un projet de loi en cinq titres, dont le second porte : " L'enseignement primaire est gratuit."

a tenu pour suspect jusqu'au droit modeste d'invitation que le projet du gouvernement confierait aux comités communaux, et elle ne leur a laissé que le droit de dresser un état des enfants qui, à leur connaissance, ne recevraient en aucune façon l'instruction primaire. Un tout autre ordre de pensées a été développé au sein de votre commission. Une loi qui ferait de l'instruction primaire une obligation légale ne nous a pas paru plus au-dessus des pouvoirs du législateur que la loi sur la garde nationale et celle que vous venez de faire sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Si la raison de l'utilité publique suffit au législateur pour toucher à la propriété, pourquoi la raison d'une utilité bien supérieure ne lui suffirait-elle pas pour faire moins, pour exiger que des enfants reçoivent l'instruction indispensable à toute créature humaine, afin qu'elle ne devienne pas nuisible à elle-même et à la société toute entière ? Une certaine instruction dans les citoyens est-elle au plus haut degré utile ou même nécessaire à la société ? telle est la question. La résoudre affirmativement, c'est armer la société, à moins qu'on ne veuille lui contester le droit de défense personnelle, c'est l'armer, dis-je, du droit de veiller à ce que ce peu d'instruction nécessaire à tous ne manque à personne. Il est contradictoire de proclamer la nécessité de l'instruction primaire, et de se refuser au seul moyen qui la puisse procurer. Il n'est pas non plus fort conséquent peut-être d'imposer une école à chaque commune, sans imposer aux enfants de cette commune l'obligation de la fréquenter. Otez cette obligation, à force de sacrifices vous fonderiez des écoles; mais ces écoles pourront être peu fréquentées, et par ceux-là précisément auxquels elles seraient le plus nécessaires, je veux dire ces malheureux enfants des pays d'industrie et de fabriques, qui auraient tant besoin d'être protégés contre l'avidité ou la négligence de leurs familles. Point d'âge fixe où l'on doive commencer à aller aux écoles, et où on doive les quitter; nulle garantie d'assiduité; nulle marche régulière des études; nulle durée, nul avenir assuré à l'école. La vraie liberté, messieurs, ne peut être l'ennemie de la civilisation; tout au contraire, elle en est l'instrument; c'est là même son plus grand prix comme celui, de la liberté dans l'individu est de servir à son perfectionnement.

" Votre commission n'aurait donc point reculé devant des mesures sagement combinées que le gouvernement aurait pu lui proposer à cet égard, et elle en aurait peut-être pris l'initiative, sans la crainte de provoquer des difficultés qui eussent pu faire ajourner une loi impatientement attendue. Si elle n'a pas défendu le droit d'invitation confusément renfermé dans le projet du gouvernement, c'est que ce droit, dépourvu de sanction pénale, n'a guère plus de force que celui de pure statistique qui reste dans l'amendement de la Chambre des députés. Ce droit est bien peu de chose. Plusieurs de nous n'y ont même trouvé que l'inconvénient de pouvoir devenir vexatoire sans pouvoir être utile. Mais la majorité de votre commission a pensé qu'il importait de maintenir dans la loi un germe faible, il est vrai, mais qui, fécondé par le temps, le progrès des mœurs publiques et le vrai amour du peuple, peut devenir un jour le principe d'un titre additionnel qui donnerait à cette loi toute son efficacité."

Si la loi de 1833, dont celle de 1850 a répété sur ce point les prescriptions, n'avait point imposé à l'enfant l'obligation de s'instruire, elle avait, du moins, imposé à la commune le devoir de bâtir l'école et de payer le traitement fixe de l'instituteur. L'obligation existe donc depuis 30 ans pour la communauté; beaucoup pensent que le moment est venu de l'établir pour l'individu, et d'exécuter enfin ce que la noble et illustre commission de la Chambre des pairs aurait voulu accomplir.

Le faible germe déposé dans la loi de 1833 pour être fécondé par le temps, le progrès des mœurs publiques est le vrai amour du peuple, fut sur le point d'éclore en 1849. Une loi présentée par M. Carnot établissait le principe de l'obligation, qui fut admis par la commission où siégeaient M. M. Rouher, Wolowski, comte Boulay (de la Meurthe), marquis de Sauvigny, Barthélemy, Conti et Julius Simon. " C'est une grave innovation, sans doute; disait le rapporteur, M. Barthélemy-Saint-Hilaire; mais cette innovation a pour elle tant de motifs sérieux, les exemples qui nous la recommandent sont si décisifs et les conséquences en

seront si fécondes, le principe en est si juste et l'application si facile, que nous n'avons point hésité à vous la proposer." M. de Falloux retira la loi.

Au concours de 1861, sur 1200 instituteurs, 457, c'est-à-dire 38 pour 100, demandent l'obligation scolaire, et 65 seulement, ou 5 pour 100, la repoussent. Dans les départements voisins de l'Allemagne et de la Suisse, l'instruction obligatoire, mieux connue qu'ailleurs, a cessé d'être un épouvantail, et un grand nombre d'industriels, de professeurs, de propriétaires, s'obstinent à la demander par voie de pétition. Quelques manufacturiers l'imposent même aux ouvriers qui travaillent dans leurs usines, et se conforment ainsi, quelquefois à leur insu, à cette loi du 22 mars 1811 que son inexécution a fait oublier à beaucoup d'entre eux.

Ceux des adversaires de l'obligation qui rappellent l'amour des Français pour la liberté personnelle, leur impatience de tout joug importun exagèrent les inconvénients qu'ils signalent, et ne voient qu'un des côtés de cette question si complexe. Le laboureur des campagnes et l'ouvrier des villes comprennent qu'ils ont besoin d'instruction pratique pour être réellement les maîtres intelligents de leur destinée et des fruits de leur travail; ils en regrettent la privation pour eux-mêmes, ils en souhaitent le bienfait pour leurs enfants, et ils savent gré au législateur de les avoir aidés à remplir leur devoir de père. Plus on se rapproche de ces masses profondes, dans le suffrage desquelles l'Empereur a trouvé la mission et le pouvoir de conserver en améliorant, plus on rencontre le désir, tantôt vague, tantôt nettement exprimé, d'une instruction meilleure, plus répandue et moins chère.

IX.

OBJECTIONS CONTRE L'OBLIGATION ET RÉPONSES.

Les arguments qu'on oppose au système de l'obligation peuvent se ranger sous sept chefs différents :

1o. C'est une limitation de l'autorité paternelle ; l'État n'a pas le droit de pénétrer dans la famille pour diminuer le pouvoir de celui qui en est le chef ;

2o. L'obligation, pour le père, d'envoyer son fils à l'école publique ne peut se concilier avec la liberté de conscience, car l'enfant est exposé à y trouver un enseignement religieux contraire à la foi que son père veut lui donner ;

3o. Diminution de ressources pour la famille ; l'enfant du pauvre lui rend une foule de petits services qui atténuent pour tous deux la misère ; on gêne ainsi le travail ; on nuit à la culture ; on diminue la production ;

4o. L'obligation sera pour le gouvernement une force qu'il ne convient pas de lui donner ;

5o. Impossibilité matérielle, vu l'état présent des écoles, d'y admettre tous les enfants ;

6o. Destruction de la discipline, dans les écoles, par la présence forcée d'enfants qui se refuseront à apprendre et troubleront l'ordre pour les autres ;

7o. Enfin, l'obligation, si elle n'est pas accompagnée de la gratuité, créera, par la rétribution scolaire, un impôt nouveau et fort lourd pour le paysan et l'ouvrier.

J'omets certaines objections qui restent à la surface des choses, telles que celle-ci : "L'obligation est contraire au génie national," comme si la France était le pays le moins réglementé de la terre ; ou les raisons qu'on tire d'une pénalité impossible, lorsque l'on montre le gendarme traînant l'enfant à l'école, le fisc vendant les meubles du pauvre, et le petit-fils forcé de quitter, pour l'école, le chevet de l'aïeul malade, tandis que le père et la mère sont aux champs à gagner le pain du jour.

Je reviens aux objections sérieuses :

1o. *Limitation du droit paternel.*—La famille, sans nul doute, précède à la société, et l'autorité paternelle a précédé l'autorité publique ; mais la société n'a pu se former qu'à la condition que chacun des pères abandonnât une portion de son droit naturel et de sa liberté, en échange de la sécurité que l'association lui donne et des avantages de toute sorte qu'elle lui assure. Le père avait, dans la société antique, le droit absolu de propriété sur son fils ; il pouvait le tuer, le vendre comme esclave. L'enfant était alors

une chose ; il est aujourd'hui une personne que la loi protège, parce qu'elle voit en lui le futur citoyen ; qu'elle défend, au besoin, contre le père, non-seulement dans son existence, mais dans sa liberté relative, puisqu'il ne peut être privé de cette liberté sans l'autorisation du magistrat ; dans sa fortune future, puisque la loi dispose en sa faveur contre le désordre ou l'incurie des parents et lui assure, même contrairement à leur volonté, une partie de leur héritage ; enfin, jusque dans son éducation même, puisque l'article 144 du Code Napoléon exclut le père de la tutelle "pour cause d'inconduite, d'incapacité ou d'infidélité."

Ainsi l'enfant, devenu une personne, a acquis des droits. Or, en ce qui concerne l'école, la loi, qui cependant protège en tout le mineur, ne défend pas pour lui le plus légitime de tous les droits, celui que possède aujourd'hui toute créature humaine, de n'être pas vouée, pour sa vie entière, aux ténèbres de l'esprit et de la conscience, par suite à la pauvreté, peut-être au mal. Nous faisons pour le patrimoine moral de l'enfant moins qu'il n'est fait pour son patrimoine matériel, et cependant, l'autre manquant, celui-ci reste sans valeur et bientôt se détruit.

(A Continuer.)

AVIS OFFICIELS.



AVIS AUX CRÉANCIERS

DE L'ANCIENNE CORPORATION SCOLAIRE DE ST. MICHEL D'YAMASKA.

Avis est par ces présentes donné aux créanciers de l'ancienne corporation scolaire de St. Michel d'Yamaska, en conformité de l'ordre donné par Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil, qu'ils aient à me transmettre, d'ici à TRENTE JOURS, un état de leurs créances appuyé de pièces justificatives ou des certificats et témoignages nécessaires pour en constater l'existence, afin de pouvoir distribuer entre eux la somme de cinquante louis retirée de la succession Fourquin, et l'intérêt sur icelle depuis la date du dépôt qui en a été fait à la Banque.

Montréal, 10 mai 1865.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.

MM. les Commissaires et Syndics d'école voudront bien se rappeler qu'ils sont tenus de transmettre à ce département les noms des personnes éues par les contribuables, soit dans le mois de juillet ou dans tout autre temps. Ces renseignements sont indispensables, et la subvention sera retenue aux municipalités qui négligeront de les fournir.

On doit aussi se rappeler que les noms de baptême doivent être donnés au long, et que l'on doit écrire aussi lisiblement que possible, afin d'éviter toute erreur.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

Les instituteurs et les institutrices doivent signer sur les rapports semestriels les mêmes noms et prénoms qu'ils ont donnés au secrétaire du bureau d'examineurs duquel ils ont obtenu leurs diplômes, afin que les municipalités dans lesquelles ils enseignent n'éprouvent aucun retard dans la réception de leur part de subvention.

AVIS AUX DIRECTEURS DE MAISONS D'ÉDUCATION QUI VEULENT SE PRÉVALOIR DES DISPOSITIONS DE L'ACTE 19 VICT., CHAP. 54.

1o. Aucune maison d'éducation n'aura droit, cette année, à la subvention accordée par la Législature, à moins que le rapport et la demande qui l'accompagnent n'aient été reçus à ce bureau avant le premier jour d'août prochain. Il ne sera fait d'exception sous quelque prétexte que ce soit.

2o. Un accusé de réception du rapport et de la demande sera immédiatement transmis à la personne qui les aura faits.

3. Quiconque n'aura pas reçu cet accusé de réception dans les huit jours qui suivront le dépôt au bureau de poste des documents dont il s'agit, sera tenu de s'en enquerir auprès du maître de poste de sa localité et au

Bureau de l'Éducation, à défaut de quoi, la demande et le rapport seront censés n'avoir jamais été transmis.

40. Des formules imprimées seront envoyées, dans la première quinzaine de juin, à toutes les maisons d'éducation qui ont déjà été portées sur la liste des subventions, et celles qui n'auront pas reçu ces formules devront en faire la demande.

50. Les maisons d'éducation qui ne sont pas inscrites sur la liste, mais dont les directeurs désirent faire un rapport et une demande, pourront obtenir de ce bureau les formules nécessaires.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Éducation.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu, par minute en Conseil du 10 Mai courant, approuver les nominations suivantes, savoir :
Comté de Gaspé.—Cap Chatte: MM. Joseph Roy, senior, Joseph Painchaud, Jean Gagnon, Vincent Gagné et François Pelletier.

DIPLOME OCTROYÉ À L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.

Mlle. Virginie Filteau, le 20 Mars, a obtenu un diplôme pour école modèle.

Québec, 20 mars 1865.

JEAN LANGEVIN, Ptre.,
Principal.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Ecoles Élémentaires.—Deuxième classe F. : M. Honoré Pineau.
Rimouski, 3 mai 1865.

L. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Ecoles Élémentaires.—Première classe F. : Mlles. Malvina Archambault et Eliza Lamontagne.

Première classe A. : MM. John Golden et James Kerley.

Deuxième classe F. : Mlle Zépharine Brunelle.

Deuxième classe A. : Mlles. Marie Geneviève McKey et Catherine McAlear.

Knowlton, 2 mai 1865.

J. F. LANGLOIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Académies.—Deuxième classe A. : M. William E. Jordan.

Ecoles Modèles.—Première classe A. : Mlle. Jennie L. Hurd.

Deuxième classe A. : Mlle. Clarisse J. Trenholme.

Ecoles Élémentaires.—Première classe A. : Mlles. Emily R. Donk, Rachel S. Greenlay, Mary A. Sheppard et Ellen B. Wadleigh.

Deuxième classe A. : Mlles. Mariha Addie, Annie Coffrey, Eulalie Donahue, Deborah Greenlay, Sarah S. Lindsay, Lucinda O. Rankin, Annette D. Williams ; M. Horace Lindsay.

Sherbrooke, 2 mai 1865.

S. A. HURD,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA,) MAI, 1865.

l'engagement des instituteurs au rabais.

Nous avons déjà tant de fois parlé de ce triste sujet dans notre journal que nous ne voulons pas ennuyer nos lecteurs par la répétition des mêmes remarques ; nous nous bornerons à quelques observations d'une nature toute pratique.

Le département de l'instruction publique est bien décidé à ne tolérer nulle part la diminution du traitement des instituteurs et

des institutrices, ni la suppression des écoles-modèles là où elles sont établies.

Mais comme il est toujours plus facile de prévenir le mal que d'y porter remède quand il est fait, les instituteurs eux-mêmes et les amis de l'éducation dans les localités qui sont menacées de ces petits coups d'état rétrogrades de la part de commissaires mal disposés devraient s'empressez d'en informer le département. Dans plusieurs circonstances récentes les avis du Surintendant ont eu le meilleur effet, et ont sauvé à la fois aux contribuables le malheur d'avoir des institutrices incapables et à la municipalité celui de se voir refuser le paiement de la subvention.

Nous devons profiter de cette circonstance pour faire savoir aux autorités locales que ce n'est point aux dépens des traitements des instituteurs qu'elles doivent pourvoir aux réparations ni à la construction des maisons d'école, et qu'il leur est encore bien moins permis de prêter à intérêt même au profit de la corporation scolaire les deniers des écoles. La construction et la réparation des maisons d'école doivent se faire par des *cotisations spéciales* ; et il est *illégal d'employer* pour cet objet le revenu ordinaire de la municipalité. La subvention du gouvernement, le produit de la cotisation annuelle et celui de la rétribution mensuelle doivent être employés uniquement aux salaires des maîtres et à l'ameublement des maisons d'école. Il n'est point légal non plus d'acheter avec ces *revenus ordinaires* des livres et du papier pour les élèves à moins que ce ne soit une avance que l'on fasse ensuite rembourser aux parents en même temps que la rétribution mensuelle. **LE REVENU ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DOIT ÊTRE EMPLOYÉ À PAYER LES INSTITUTEURS.**

Nous devons aussi faire savoir à l'appui de ce que nous avons dit à plusieurs reprises de l'inutilité de chercher à éluder les ordres et les règlements du département que les commissaires d'école de Repentigny qui avaient informé une institutrice trois mois avant l'expiration de son engagement, qu'ils n'avaient point l'intention de l'engager de nouveau, mais qui ne lui avaient donné cet avis que dans l'intention de diminuer son traitement, ont été condamnés à lui payer une forte indemnité.

Loi pour protéger les Oiseaux.

Comme cette loi passée dans l'avant dernière session du parlement, est surtout faite à l'intention des enfants de la campagne, nous croyons devoir y appeler l'attention des instituteurs. Ils rendront un service à leurs élèves et aux parents des élèves en faisant connaître ses dispositions.

Du premier mars au premier août de chaque année il est défendu de tuer aucun oiseau excepté les oiseaux de proie, les corbeaux, les corneilles, et les tourtes ou pigeons sauvages. Il est aussi défendu d'enlever ou de détruire les nids, de tendre des filets ou des cages pour prendre des oiseaux. Toute personne qui se rend coupable d'une infraction à la loi peut être punie par une amende de DIX PIASTRES.

Le principal motif de cette nouvelle loi c'est que les oiseaux en détruisant les insectes protègent réellement les récoltes ; et que la grande quantité d'insectes que l'on a remarquée ces années dernières et qui ont été si nuisibles à l'agriculture provenait de la destruction de leurs ennemis naturels.

Outre ce motif qui est tout dans l'intérêt public il y en a un autre de haute moralité dont nous avons déjà entrete nu nos lecteurs. C'est une vilaine et cruelle chose à voir des enfants qui

tuent sans nécessité et par plaisir de pauvres animaux, ou qui les font souffrir; leur caractère ne peut manquer de se ressentir plus tard de ces funestes habitudes. *Cet âge est sans pitié*, a dit le fabuliste; la pitié envers tout ce qui est faible est donc la première chose qu'on doit lui inculquer. Laissez en paix les oiseaux du bon Dieu; il les a faits pour chanter sa gloire, pour réjouir vos oreilles et celles de vos parents par leurs douces chansons, et votre vue par leur beauté et leur gentillesse.

Mais il y aurait quelque chose de plus à faire pour conserver nos oiseaux. La destruction des arbres, le déboisement qui s'opère avec une sorte de fureur inintelligente, contribue beaucoup à les éloigner. Nous savons qu'il y a des agriculteurs instruits qui s'occupent de planter des bosquets sur leurs terres et de reboiser une petite partie des vastes domaines que le fer et le feu ont dévastés; nous souhaitons que leur exemple soit plus généralement suivi.

En terminant nous recommanderons aux instituteurs la jolie pièce de M^{lle} Anais Ségulas, *Les Virtuoses des buissons*, qu'ils trouveront dans notre journal de 1858. Elle se termine par les deux stances suivantes :

« Enfants si l'on détruit ces lyres du feuillage,
Que dira le printemps qui chaque année engage
Ces chanteurs emplumés ? Hélas on n'entendra
Sur l'arbre, vert théâtre, aucun petit artiste !
L'air, chemin des oiseaux, deviendra morne et triste
Comme au désert de Sahara.

« Bien... vous laissez en paix ces petits oiseaux frêles...
Nous avons dans les prés où s'ouvrirent leurs ailes,
Tant de bœufs aux pas lourds, tant d'épais animaux,
Aux côtés tant d'esprits positifs et sans flammes,
Qu'il faut bien quelquefois, pour consoler nos âmes,
Des poètes et des oiseaux ! »

L'École d'Agriculture de Ste. Anne.

Quoique le sol soit la source la plus abondante de nos richesses, quoiqu'il soit fécondé par les soins continus de la Providence, il n'en est pas moins vrai qu'il s'épuise avec le temps, à moins d'être cultivé avec intelligence et avec soin. Il faut que la pensée dirige et précède les bras du labourer dans le sillon qu'il trace. Il serait honteux de croire que cette plus belle partie du domaine de l'homme, celle à qui Dieu donne une préférence manifeste, ne requerrait de notre part qu'un travail manuel grossier.

La culture éclairée doit nécessairement être la garantie de la prospérité de notre pays éminemment agricole.

Nous croyons qu'il ne peut être qu'avantageux au peuple de lui présenter le résumé des travaux exécutés dans nos écoles d'agriculture. Nous aurions pu, en ce qui concerne l'école de Ste. Anne, reproduire le rapport que M. Leclere, secrétaire de la Chambre d'Agriculture, a publié dernièrement, et notre but eût été pleinement atteint; mais l'espace nous manquant pour le publier en entier, nous nous bornerons à en faire quelques extraits, en y mêlant nos propres observations.

Depuis 1863, M. le Dr. Tétu et M. F. Deguise, N. P., ont ajouté un cours d'art vétérinaire et un cours de droit rural au programme scolaire de l'institution, qui comprenait plus spécialement la botanique, la physique et la chimie agricole.

Le cours de physique qu'on y donne est de nature à élever l'âme du jeune homme et à lui inspirer les plus nobles sentiments. Les secrets de la nature se révèlent à ses yeux et le brin d'herbe qui n'est différent, il foulait à ses pieds, lui montre une infinité de merveilles inconnues pour lui jusque là. Que de combinaisons ne faut-il pas pour donner la vie à une faible plante, qui périrait pourtant si une seule venait à manquer ! L'air, les vents, le soleil, la rosée, le froid, le chaud, les orages mêmes sont les serviteurs d'une humble tige de sénévé. Les uns lui apportent sa nourriture du ciel, les autres la débarrassent des insectes, ses dangereux ennemis, ou se font ses messagers pour transporter au loin son souffle parfumé ou les germes de sa postérité. L'esprit sort de ces études avec une immense satisfaction; il lui semble qu'il vient de soulever un coin du voile qui lui cache la divinité, et qu'il l'a en quelque sorte surprise, la main à son œuvre.

Cette branche de l'enseignement est plutôt agréable qu'utile. C'est la chimie agricole qui nous enseigne les moyens d'assurer et de faci-

liter l'effet des vastes combinaisons de la nature dans l'intérêt de l'homme, et d'en créer de nouvelles en rapprochant des produits divers et séparés. C'est ainsi que se fait le sucre, la potasse, la perlasse, etc. Cette étude s'étend à la composition chimique des végétaux, aux fumures, aux engrais de toute sorte, aux assolements, au drainage dont le nivellement et le mesurage font naturellement partie.

Le cours de zootechnie du Dr. Tétu ne peut manquer non plus de produire les plus heureux résultats. Par cette science on apprend la disposition et les fonctions des os, des muscles, des viscères; les diverses maladies du bétail et des chevaux, l'application des différents remèdes. A qui n'est-il pas arrivé de rencontrer de pauvres cultivateurs, regardant les bras croisés et la douleur dans l'âme, un animal favori et souvent d'un grand prix, se tordre dans les dernières convulsions de l'agonie, sans qu'il puisse le soulager, faute de quelques notions d'art vétérinaire ?

Force lui est de se coucher comme sous la main de la fatalité. Quo peut-il faire ? Il ne connaît pas le mal, comment peut-il connaître le remède. Que d'animaux, par exemple, périssent par l'asphyxie ! Ils meurent dans l'espace de quelques minutes sous les yeux de leurs maîtres impuissants à les soulager, tandis que la moindre opération pourrait les sauver. Dans ce cas, un coup de contentin à caule, bien appliqué dans le flanc gauche de l'animal, à quatre doigts environ des côtes et des reins, lui rend instantanément la santé.

Mais en même temps que l'élève s'applique à la connaissance et au traitement des maladies, il se garde bien de négliger l'hygiène ou les moyens de prévenir ces maladies. La division des étables, leurs proportions, l'aération, la classification et la nourriture des animaux constituent une partie importante de ses études.

Le droit rural enseigné par M. Deguise fait connaître au cultivateur ses droits et ses servitudes. Avec ces connaissances tout élève de l'école peut devenir, plus tard, un arbitre éclairé dans une infinité de difficultés qui surgissent entre voisins, à la campagne. L'efficacité de la charge de juge de paix cessera d'être aussi illusoire lorsque des hommes ainsi formés seront appelés à l'occuper.

Les élèves font une étude spéciale des races et des croisements des animaux. Les différents procédés par lesquels on améliore un animal sont une source d'économie et de profits surprenants. Dans les races porcine et bovine, on a obtenu des résultats tels, qu'avec une moitié de la consommation ordinaire on arrive à des produits doubles. Nous n'avons qu'à citer pour preuve la célèbre vache Durham, la plus estimée en Angleterre sous le rapport du lait et de la chair. « On doit cette race, dit un auteur, au célèbre éleveur Backwell, qui, à force de patience et de génie, est parvenu à modifier peu à peu, et dans un but déterminé, la structure et le tempéramment de ces animaux domestiques. Au moyen d'appareillements exécutés avec un tact, une sagacité au-dessus de toute idée, au moyen d'un régime approprié au résultat qu'il se proposait d'atteindre, il a élargi le coffre des bœufs, des porcs et des moutons, diminué le volume de leur charpente osseuse, et les a rendus aptes à s'engraisser d'une manière étonnante. »

Ces modifications ne sont pas moins sensibles chez les races ovine et chevaline. Qui croirait que le lourd cheval allemand et la fringante cavale arabe ont la même origine ? Et rien n'est plus vrai cependant. Les croisements, les habitudes, la nourriture les ont faits ainsi divers. L'un s'est appesanti sous le joug et dans les gras pâturages, l'autre a pris la légèreté du vent dans ses courses incessantes, et ses proportions grêles sont dues à sa sobriété forcée dans l'aridité des sables. Grâce à ces études, les élèves de Ste. Anne sont en état de connaître mieux que nul cultivateur la valeur précise d'un animal, ses capacités et ses forces.

L'enseignement se complète par l'instruction pratique comprenant l'emploi et la conduite des outils, instruments et machines, l'organisation et l'exécution des principales opérations de l'agriculture, telles que labours, semailles, fenaisons, moissons, récoltes de racines et les soins à donner aux animaux. Les explications et démonstrations sur les manœuvres et procédés sont données, autant que possible, sur le champ même du travail, dans les ateliers, les écuries et les étables. En dehors de l'assolement de la ferme, il y a un champ d'étendue suffisante pour y faire des expériences sur la culture, l'essai des instruments ou acclimatation de nouvelles plantes. C'est un champ d'études où l'on tâche de constater, par des expériences, de nouveaux faits agricoles ayant quelque importance pour notre pays.

La journée de l'élève commence par la prière en commun, qui est suivie d'un cours d'agriculture. Il se rend ensuite aux étables, où il distribue le repas du matin aux animaux, en tenant note de chaque quantité de consommation. Muni de brosse et d'étrilles, on le verra panser les chevaux et les bêtes à cornes, puis à son tour charroyer les fumiers dans un endroit réservé à cet effet. Tous les élèves, sans distinction de fortune ou de rangs sont astreints à ces travaux. Le mérite ne s'y mesure qu'aux seuls degrés de l'intelligence ou aux qualités du cœur. Le reste de la journée se partage en temps d'étude consacré à la rédaction des notes du cours de la matinée ou à des excursions sur

les terres voisines de la ferme, où les élèves peuvent juger, par comparaison, de la valeur des différentes cultures, et en quelques heures de récréation. Le souper, en été, est suivi d'un cours d'horticulture pratique, et le coucher a lieu à 9 heures. Les élèves sont divisés en deux classes de travailleurs, qui vont au champ une demi-journée chacune.

“ Le cours d'étude, dit M. Leclerc, est de deux ans, pourvu qu'en entrant les élèves soient assez instruits dans la langue française et le calcul; autrement, ils devront s'attendre à une troisième année d'étude. Les conditions d'admission des aspirants sont : 1^o présenter les meilleurs témoignages de moralité et de caractère; 2^o avoir au moins seize ans; 3^o savoir lire et écrire le français et les quatre premières règles de l'arithmétique. La condition des témoignages de moralité est de rigueur, rien ne peut en dispenser.

“ Les élèves doivent être respectueux, soumis et polis envers leurs supérieurs.

“ Ils doivent éviter le bruit dans les ateliers, pour ne pas déranger ceux qui sont à l'étude.

“ Le Directeur reçoit des professeurs les notes qu'ils font sur les études des élèves, et, tous les trois mois, il en envoie un bulletin aux parents des élèves. Un bulletin de tous les mois est aussi envoyé à la Chambre d'Agriculture.

“ Chaque élève doit, sans murmurer, se rendre au poste qui lui est assigné et faire le travail qui lui est recommandé. Ils doivent éviter toute familiarité avec les hommes de la ferme.

“ Il leur est expressément défendu de fréquenter les jeunes gens du village.

“ Ils écrivent à leurs parents aussi souvent qu'ils le veulent, mais régulièrement le premier Dimanche de chaque mois. Ils ne doivent correspondre qu'avec leurs parents ou des personnes désignées nominativement par eux.

“ Toute lettre doit être affranchie et contresignée sur l'enveloppe, sans quoi elle est sujette à être ouverte ou refusée.

“ En cas de maladie, ils ont la permission de séjourner à la maison de pension, mais en aucun cas ils ne doivent avoir de communication avec les écoliers et les jeunes gens du village.

“ La pipe, sans être strictement défendue, est expressément interdite dans les bâtiments de la ferme ainsi que dans les ateliers et dortoirs, en un mot partout où la prudence l'exige.

BREVETS DE CAPACITÉ.

“ Au commencement de chaque semaine, le Directeur interroge les élèves sur les matières qui ont fait le sujet du cours d'agriculture pendant la semaine précédente; cet examen a aussi lieu tous les semestres et il a pour objet de faire juger si les élèves ont les connaissances requises pour obtenir un brevet de capacité à la fin du cours d'agriculture.

“ Personne n'est admis comme candidat au Brevet de Capacité, sans avoir obtenu la note *Bien* à tous ses examens; ceux qui manquent un ou deux examens ou obtiennent une note moindre que *Bien* ont la facilité de les reprendre. Les élèves heureux dans leurs six examens ont encore trois mois pour développer un plan de culture qu'ils raisonnent en présence d'un comité de professeurs. Le succès complet dans cette dernière épreuve leur assure le *Brevet de Capacité Agricole*.”

Les élèves sont tenus de faire des compositions sur différentes branches d'agriculture sans le secours de livres ou de notes, et ces compositions, suivant leur mérite, sont enrégistrées au *cahier d'honneur*. MM. Anguste Fafard, Clovis Roy, Joseph Parent, David Guérin, Silvio Michaud, O. Canac Marquis, Onésime Carrier et Joseph Sylvain se sont tout particulièrement distingués dans ce genre de travaux.

La comptabilité y est aussi enseignée, sur une échelle tellement simplifiée qu'elle se trouve à la portée de tout le monde. Elle se divise en un *Mémorial* et en un *livre de caisse*.

“ Le *Mémorial* est destiné à recevoir par écrit, jour par jour, tous les travaux qui se font sur la ferme. Le tableau suivant fera comprendre la chose de suite :

DATE. 1861.	Dr. Aux comptes qui ont reçu.	MÉMORIAL.	Cr. Aux comptes qui ont donné.
Sept. 4	Blé.	Une charrue a labouré la pièce de blé No. 5.	Attelages.
7	Blé.	Deux charrues ont achevé de labourer la pièce de blé No. 5.	Attelages.
“	Patates.	Une charrue a labouré la pièce de patates No. 6.	Attelages.
“	Patates.	Donné à la pièce de patates No. 6, 6-10 voyages fumier de vache.	Vacherie.

“ Cet exemple fait voir quelle sera la marche de ce livre. Ainsi l'article mentionné au débit ou du côté gauche est celui qui reçoit le travail pour lequel cet article devra payer une certaine somme à l'article de droite, qui fait le travail et qui pour cela devient créancier.

“ Chaque dimanche ou chaque mois on entrera ces travaux dans les comptes particuliers tenus dans un livre de caisse, dont chaque page sera consacrée à un compte particulier. De cette façon on aura une page pour recevoir le compte du blé avec dépenses et recettes, une autre pour l'avoine, l'orge, les prairies, les légumes, la vacherie, la bergerie, la porcherie, les étables, etc.

“ On voit de suite, par le tableau qui précède, toute la simplicité et l'exactitude de ce système et, c'est ce qui le recommande le plus. D'ailleurs, on peut voir, à la fin de ce rapport, de plus nombreux détails dans un tableau tiré du grand livre en usage dans la comptabilité de la ferme au collège de Ste. Anne.”

Les bâtiments rustiques de la ferme, à part les étables, qui laissent quelque peu à désirer, sont d'une construction solide et bien divisés. On n'y voit, il est vrai, qu'un nombre relativement petit d'animaux, mais tous sont du meilleur choix. “ Dans la vacherie, au-dessus de chaque animal, est une carte imprimée, indiquant la race, l'âge, la quantité de lait donnée par jour et si c'est un croisement, le degré “ de pureté de sang de chaque sujet, le tout conforme au registre “ *Herd book*, tenu à l'école à cet effet.”

Les sujets de la bergerie sont de la race des Leicester, pour laquelle M. Samuel Bessette a remporté le premier prix au grand concours provincial qui a eu lieu à Sherbrooke en 1862.

La porcherie est construite et les sujets y sont répartis d'après les meilleurs principes, exposés spécialement, par M. de la Giraudière. Les soins qu'on donne à cette classe d'animaux sont très-particuliers, mais aussi les produits en sont considérables. La totalité de ces produits est consommée au collège, et cette consommation dépasse tous les ans 15,000 lbs.

La ferme possède un dépôt des mieux assortis d'instruments aratoires perfectionnés, dont les cultivateurs des environs étudient le fonctionnement avec profit. Déjà plusieurs d'entre eux ont réussi à s'en procurer ou à en confectionner eux-mêmes de semblables.

L'école d'agriculture est un édifice relativement peu considérable mais suffisant, néanmoins, pour procurer le confort aux élèves qui la fréquentent. Le site qu'il occupe domine à une certaine hauteur le fleuve qui coule à une courte distance. Il est entouré d'un petit bois de sapins dont la verdure perpétuelle donne à la ferme un air champêtre qui flatte l'œil, même au cœur de nos plus durs hivers. Les vastes vergers et les jardins plantureux qui s'étendent au pied de la colline réhaussent merveilleusement la beauté de l'établissement durant la belle saison.

Les ateliers occupent le *rez-de-chaussée* de l'édifice. Les élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole y apprennent à manœuvrer les outils du menuisier ou du forgeron, et acquièrent ainsi une industrie qui, une fois qu'ils seront devenus cultivateurs, leur sera un nouveau moyen d'économiser.

Ce simple résumé des travaux exécutés dans la ferme-modèle de Ste. Anne doit suffire à tout cultivateur intelligent pour lui faire comprendre qu'il peut en retirer de grands avantages. Et, chose étonnante, depuis l'établissement de cette institution, c'est à peine si 15 élèves ont annuellement suivi ses cours. Le 13 décembre 1863 la Chambre d'agriculture, convaincue de l'utilité de cette école, lui vota une somme de \$1000 pour la création de vingt-deux bourses. Eh ! bien, on ne trouva pas dans tout le pays vingt sujets qui consentirent à accepter une faveur aussi signalée.

Mais malgré le peu de popularité de leur œuvre, la corporation du collège de Ste. Anne et la Chambre d'agriculture n'en méritent pas moins toute la reconnaissance du public pour leur générosité et les sacrifices qu'ils s'imposent. Espérons qu'une ère de progrès va s'ouvrir pour l'agriculture canadienne, et que ces écoles, fréquentées un jour par de nombreux élèves, deviendront la source principale de notre prospérité future.

Revue Bibliographique.

De la Politesse et du Bon Ton, ou Devoirs d'une Femme Chrétienne dans le monde, par la Comtesse Drohojowska; 2^e édition. Paris, 1860.— *De la Langage et des Locutions Vieilles à éviter*, par le même auteur.— *Art de la Conversation au point de vue Chrétien*, par le R. P. Hugnet; 2^e édition. Paris, 1860.— *De la Charité dans les Conversations*, par le même auteur. (1)

(Suite.)

Nous laisserons à l'importante partie de la conversation et les trois volumes qui s'y rapportent, pour revenir au premier ouvrage de Mme

(1) Voir notre avant-dernière livraison et les précédentes.

Drohojowska. Quoique ce livre soit surtout destiné à la plus belle moitié du genre humain, il s'y trouve encore une infinité de choses qui conviennent également aux jeunes hommes. Nous avons, d'ailleurs, la prétention d'avoir autant de lectrices que de lecteurs.

La toilette y est considérée sous le point de vue de la santé aussi bien que sous celui du goût. Du reste, les deux choses se confondent. Tout ce qui est évidemment nuisible à la santé est de mauvais goût. Rien de plus faux que le mot qui a cours dans le monde : *Il faut souffrir pour être belle ; ou pour être élégante.*

Tout ce qui est préjudiciable à la santé, au bien-être, trahit un effort coupable pour suivre la mode, pour plaire n'importe à quel prix ; et par là même indique une vanité ridicule.

Les conseils par lesquels l'auteur commence ce chapitre ont une telle importance, que nous les citerons sans en rien retrancher :

« La toilette d'une femme doit, chez elle surtout, être convenable, propre, élégante même, mais d'une extrême simplicité. Il est mal-séant de se montrer à un visiteur dans un négligé sans façon, quelque gracieux qu'il puisse être. La robe de chambre, le peignoir ne doivent être admis que dans la secrète intimité de la famille, et ne jamais se montrer à un regard étranger.—Ils doivent, ainsi que les papillotes et le bonnet de nuit, faire place avant midi, je dirai même avant le déjeuner, à une tenue décente et convenable. Mais vous laisserez alors tout étalage de luxe et de clinquant aux filles de boutique qui sont forcées de parader derrière un comptoir, et vous fuirez, comme un signe certain de mauvais goût et de mauvais ton, tout objet prétentieux.

« Autant que vous le pourrez, ne faites qu'une seule toilette par jour. Récevez dès le matin ce que vous devez être toute la journée, en état de recevoir n'importe quel visiteur, sans être prise au dépourvu et fâchée ensuite du négligé dans lequel vous avez été surprise. De cette façon, vous éviterez, à vous-même bien des petits ennuis, et aux personnes qui viendront vous voir un embarras bien plus grand encore, car le visiteur qui dérange est plus contrarié, s'il a du tact, que la personne même qui a été dérangée ; nul n'aime à jouer le rôle de fâcheux.—une tenue égale et soignée est un des meilleurs moyens de rendre sa maison agréable et de maintenir toujours à l'aise soi et autrui. Grâce à ce principe qu'une de mes vieilles amies avait toujours mis en pratique, elle était arrivée à quatre-vingts ans toujours gaie et jeune sans ridicule, plaisant à tous ceux qui la connaissaient et faisant aimer sa maison, sans aimer trop elle-même le monde.

« Ne soyez jamais la première à adapter une mode ni la dernière à la quitter.—sachez vous soumettre à toutes les exigences de votre position.—Ainsi, par exemple, je viens de vous dire : *Ne faites, autant que possible, qu'une seule toilette par jour.*—Mais j'ajoute :—Que ce soit là votre goût ; mais à l'occasion, ne vous faites pas prier pour en faire deux, même trois, s'il le faut,—y perdre votre temps par plaisir, ce serait méconnaître vos véritables devoirs ; vous y refuserez par nonchalance, ce serait une paresse plus blâmable encore.—La piété bien entendue consiste à s'éclairer parfaitement sur ses devoirs de position et ensuite à les remplir sans répugnance, sans hésitation, à se pénétrer surtout de cette pensée qu'une formalité, quelque minime, frivole même qu'elle puisse être, devient grave et importante dès qu'elle constitue une obligation d'état ; car le devoir est saint par lui-même, et cette sainteté est indépendante de sa valeur absolue.

Mme Drohojowska résume la toilette, en véritable Française, dans ces trois choses : la *taille*, la *coiffure* et la *chaussure*.

Quant à la première, elle ne proscrie pas absolument ; elle recommande même, comme indispensable, cette machine qui a été tant décriée, qui a eu ses admirateurs et ses détracteurs, mais qui a été béhélisée dernièrement par une autre plus ample et plus discutée ; enfin, puisqu'il faut la nommer par son nom, le corset. Mais elle fait ses conditions. « Les teints vergetés, les nez rouges, les maux d'estomac, les gastrites, les maladies de foie, les migraines, la consommation et bien d'autres maladies fatales, n'ont d'autre cause que les corsets trop serrés. N'est-ce pas là un véritable suicide ? »—« Encore (et nous aimons beaucoup cette concession qui démontre une habileté oratoire de première force), encore, ajoutez-elle, si tant de souffrances et de peines servaient à rendre réellement la taille plus belle ! Mais il n'en est rien (qu'on se le tienne pour dit, et force sera d'y renoncer) ; une femme trop serrée devient guindée, sans souplesse, sans grâce dans les mouvements, et la plus jolie tournure se trouve ainsi gâtée.

Il en est de même de la chaussure ; l'auteur rapporte un exemple qui fait frémir et que l'on pourrait taxer d'exagération si l'on ne savait qu'un des modes de supplice en usage dans certaines parties de l'Orient est précisément le serrement des pieds dans des entraves, lequel amène la mort par la congestion du sang au cerveau. Voici l'anecdote :

« Miss Gordon, fille d'honneur de la reine Charlotte, assistait au mariage de cette princesse lorsqu'elle épousa le roi Georges. Cette jeune personne était fort belle, habituée à se mettre avec goût ; mais

elle avait la *dangereuse manie* de se chausser si étroitement, qu'en vérité, on ne sait comment elle obtint l'équilibre en marchant. Au mariage de la reine, elle dut briller au premier rang parmi les demoiselles d'honneur. La cérémonie fut longue, fatigante ; épuisée de lassitude, Miss Gordon s'efforça de résister à la chaleur, au bruit et à toutes les douleurs d'un encombrement meurtrier ; mais une douleur plus grande la fit, vers la fin de la cérémonie, chanceler et pâlir ; par un violent effort, elle parvint à se maîtriser un instant, puis tout à coup on la vit s'affaisser sur elle-même.—On se hâta de la transporter dans une autre pièce ; on écarta ses vêtements, on la délaça, l'évanouissement persiste toujours. Enfin on s'avisa de la déchausser, on arrache avec peine les liens qui lui étranglent les pieds. Miss Gordon pousse alors un soupir et meurt en disant :—C'est le bonheur d'avoir vu la reine.

« M. Astley, médecin du roi, déclara qu'elle était morte, non pas du plaisir excessif d'avoir vu la reine, qu'elle voyait tous les jours depuis trois ans, mais d'une congestion cérébrale produite par le reflux au cerveau du sang comprimé par les souliers.

Le chapitre qui est intitulé : « A l'Église, » mérite d'être reproduit en entier :

« Si l'on peut dire en toute vérité que la bonne tenue est la manifestation des qualités morales, on peut ajouter qu'elle est surtout une marque de respect. A ce titre, où devez-vous mieux vous tenir qu'à l'Église ?

« En vous sentant ainsi plus spécialement en présence du Seigneur, vous devez songer à sa puissance et à votre néant ; vous n'aurez pas besoin alors de vous étudier à baisser les yeux, à marcher modestement, car vous serez pénétrée d'un sentiment profond qui concentrera sur un seul point toutes vos facultés et produira nécessairement une tenue respectueuse et recueillie. En dehors de ce maintien décent, humble et modeste que vous inspireront vos pensées, il est quelques règles de conduite dans l'Église que je dois vous communiquer.

« Vous ouvrirez et refermerez la porte le plus doucement possible, non-seulement pour ne pas troubler les fidèles qui pient, mais encore par respect pour la majesté divine. Ce respect pour le Seigneur était si grand sous la loi ancienne, que l'histoire rapporte que Salomon fit tailler et préparer tous les matériaux du temple de Jérusalem avant de les transporter sur l'emplacement choisi, afin que le bruit du marteau ne frappât jamais un lieu que Jéhova devait habiter. Quelle différence entre ces sentiments et la conduite si peu réservée de certains chrétiens dans nos églises ! . . .

« Si vous accompagnez une personne à qui vous devez des égards, vous maintiendrez la porte ouverte jusqu'à ce qu'elle soit entrée, et vous la précéderez au bénitier pour lui offrir de l'eau bénite, que vous prendrez du bout des deux doigts de la main droite dégantée et que vous présenterez en vous inclinant légèrement. Si l'office est commencé, et que vous ne puissiez parvenir à votre place sans causer de dérangement, vous vous résignerez à rester au bas de l'église ; car ce que vous devez éviter par-dessus tout, c'est de troubler en quoi que ce soit le service divin. A ce sujet, gardez-vous de la négligence qui porte certaines personnes à arriver toujours trop tard à l'église. Si l'exactitude est la politesse des rois, elle est le devoir d'un cœur aimant et ému, et à ce titre, certes, nul ne doit y avoir plus de droit que Dieu.

« Rendez-vous à votre place sans bruit, et si vous avez besoin de déranger quelqu'un, faites-le poliment par un mot d'excuse dit à voix basse. Si vous trouvez sur votre passage des connaissances, des amis, saluez-les modestement, mais sans contrainte, avec un sourire gracieux. Dieu ne veut dans sa demeure que des fronts épanouis, des regards satisfaits ; il repousse une crainte servile et une dévotion scrupuleuse et morose.

« Ne parlez dans l'Église que lorsque la charité vous en fera un devoir ; ainsi, pour demander à une petite amie qui garde son livre fermé, si elle veut que vous lui cherchiez les diverses parties de l'office ; pour lui indiquer à quel endroit est la messe ; pour demander de la monnaie pour la quête, si vous n'avez pas eu la précaution de vous en munir ; pour vous informer si vous pouvez être utile en quelque chose à une personne que vous voyez pâle et prête à se trouver mal. Sauf des cas du même genre, soyez extrêmement sévère au sujet du silence dans l'Église.

« Prenez bien garde que, sous le prétexte spécieux d'un redoublement de dévotion, votre amour-propre ne vous porte à vous singulariser.

« Suivez avec soin les divers mouvements indiqués dans le cérémonial de l'Église, et si vous jugez convenable de rester à genoux pendant que la majeure partie des fidèles sont assis, abstenez-vous, à moins de motifs de santé, de demeurer jamais assise par exception. Avant de quitter l'Église, tenez-vous quelques minutes en adoration devant le Saint-Sacrement et retirez-vous modestement, sans précipitation.

« Hier, dimanche, en allant à la messe, je me remémorais ce que

Londres, février et mars 1865.

je vous avais dit dans les lignes précédentes, écrites deux ou trois jours avant ; il me semblait que j'avais épuisé mon sujet ; mais à peine avais-je pris place dans l'église, que je m'aperçus, à mon grand regret, que j'avais omis de vous signaler bien des travers à éviter. J'étais placée sur le bord d'un des principaux passages ; mais quelque large qu'il fût, les belles dames trouvaient moyen d'effleurer une chaise de leurs vastes jupes faisant crier à la fois la soie de la robe et l'empois des jupes bouffantes : c'était un *frouton* étourdissant, que renfortaient encore d'incroyables mouvements d'épaules, une démarche pressée et rapide et le brusque déplacement de chaises. Sont-ce là, me disais-je, les manières d'une femme comme il faut, et est-ce dans la maison du Seigneur que l'on doit paraître ainsi occupée de soi et troubler toute l'assistance du frolement de ses robes ?... Je vous laisse, mon enfant, le soin de répondre à cette question, et je suis sûre que vous aurez soin de diminuer le nombre de jupons amononnés plutôt que de faire lever toutes les têtes sur votre passage et distraire tous les cours.

Vous vous souviendrez de ce que je vous disais dans mes conseils au sujet de la toilette à l'église : Je n'aime pas une toilette à effet à l'église ; il me semble que lorsqu'on va s'incliner aux pieds du Seigneur pour y reconnaître sa faiblesse, il est peu séant de se couvrir des signes extérieurs de la vanité et de l'orgueil.

Si la prétentieuse et bruyante démarche de quelques femmes m'avait déjà si tristement frappée, quel ne fut pas mon chagrin lorsque, me faisant observatrice à votre profit et malgré la sainteté de la maison du Seigneur, je remarquai l'air hautain, protecteur, avec lequel beaucoup trop de femmes gagnaient leur place, dérangeant, sans même payer la politesse qu'elles exigeaient d'un sourire d'excuse, dérangeant, dis-je, les gens modestement vêtus sans se préoccuper des distractions et de l'humeur qu'elles pouvaient causer. Mais du moins, pensais-je, une fois installées sur leur prie-Dieu, ces belles dames vont songer au but de la visite qu'elles font au Seigneur et déposer leurs arrogantes manières... Mon charitable espoir devait encore être trompé. Après une très-légère inclination de tête, les grands airs reprirent leur cours, et vraiment, à voir ces têtes parées se promener sur l'auditoire, on se fixer sans fléchir vers l'autel, on eût pu oublier aisément où l'on se trouvait et se croire dans une réunion mondaine, où le seul soin des assistantes était de dominer et d'écraser autrui du poids de sa supériorité. Et dans le nombre de ces femmes, beaucoup, la majeure partie même étaient jeunes ; il ne leur aurait fallu, pour paraître presque des enfants, qu'un peu de cette aimable simplicité qui devient chaque jour plus rare. Beaucoup assurément n'avaient pas dans le cœur l'orgueil que marquait leur tenue, beaucoup s'humiliaient dans le fond de l'âme pendant que leur physiognomie démentait leurs sentiments et les faisait mal juger. Pauvres jeunes femmes ! elles s'imaginaient prendre une apparence de dignité, de *comme il faut*, et elles offensaient Dieu et blessaient le regard des hommes. Je n'insiste pas ; votre bon esprit a saisi, j'en suis sûre ; toute ma pensée, et désormais plus encore que par le passé, vous vous efforcerez, à l'église, de vous montrer simple, modeste, bienveillante et polie.

Ah ! j'oubliais une dernière recommandation : à l'église, *sous aucun prétexte, on ne doute ni on n'accepte le bras*. Dans le cas d'un mariage seulement, la personne qui conduit la mariée lui offre la main.

Je termine ce paragraphe par une citation empruntée à un spirituel, mais peu dévot critique, afin qu'elle corrobore tout ce qui précède, et vous prouve que ce n'est pas seulement au point de vue chrétien, mais à celui même des convenances mondaines, que votre tenue à l'église doit être irréprochable.

Les femmes mondaines, dit-il, ont une singulière religion : c'est le dimanche, en grande parure, qu'elles font à Dieu, dans ses églises, une visite de cérémonie, à l'heure où tout le monde y va et où elles espèrent bien ne pas rencontrer le maître de la maison ; alors, chacune, sous prétexte de prier Dieu, ne néglige aucun moyen de le faire oublier aux autres ; par la parure, par les attitudes, on s'efforce d'attirer l'attention des fidèles et de les danner, en leur faisant adorer des idoles."

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, mars et avril 1865.

GARNIER : Traité des facultés de l'âme, contenant l'histoire des principales théories psychologiques, par Adolphe Garnier ; 3 vols. in-18, lii-1474 p. Hachette. 10 fr. 50 c.

LAPRADE : Les voix du silence, poème, par M. Victor de Laprade ; in-18, 224 p. Dentu. 3 fr.

LÉVY : De l'enseignement des langues vivantes en France, par M. Lévy, professeur au collège Louis-le-Grand ; in-8, 44 p. Fouraut.

MAY : Histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis l'avènement de George III, 1760-1861, par T. E. May, traduite de l'anglais, avec une introduction, par C. DeWitt. 2 volumes, 12 fr. Lévy.

WMAUR : The life of Major General Wolfe, founded on original documents and illustrated by his correspondence, by Robert Wright ; in-8, 626. Chapman and Hall. \$3.50.

Cet important ouvrage est orné d'une photographie faite sur un tableau du temps, où Wolfe est représenté plus jeune et plus beau que dans les portraits que l'on voit ordinairement. Le récit des efforts immenses que fit l'Angleterre pour conquérir le Canada vient tout-à-fait à propos dans un temps où des politiques et des écrivains anglais parlent ouvertement de l'abandonner.

Nous avons vu avec plaisir que l'auteur a fait justice des reproches adressés tant de fois à la mémoire de Montcalm au sujet de l'affaire du fort William Henry. Il admet que le général français fit tout en son pouvoir pour empêcher les cruautés des Sauvages.

M. Wright s'efforce de démontrer l'absurdité de l'anecdote du dîner d'adieu de Pitt à Wolfe, laquelle a été rapportée principalement sur l'autorité de Lord Temple. Il ne craint point pour cela d'attaquer la véracité de ce personnage, et s'appuie surtout sur l'in vraisemblance de la chose. Mais le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Il est difficile, en effet, de croire qu'un homme de la trempe d'esprit de Wolfe aurait pu s'oublier en de ridicules gasconades dans un pareil moment, et même brandir son sabre à la table du premier ministre. L'anecdote admise, on concevrait aisément la stupeur de Pitt et l'exclamation qu'on lui prête après le départ du jeune général : "Grands dieux ! en quelles mains ai-je placé l'honneur et les intérêts de l'Angleterre !" Il faut dire, cependant, que l'auteur rapporte lui-même plusieurs traits de son héros qui, sans être d'une aussi grande excentricité, ne sont pas non plus à dédaigner. Sa réputation d'homme enthousiaste et exalté était tellement établie, qu'après la prise de Louisbourg un envieux se permit de dire en présence du roi : "That man is mad," ce qui en anglais veut dire indifféremment fou ou enragé. Je voudrais bien alors, reprit le judicieux monarque, qu'il mordit quelques autres de mes généraux.

RUSSELL : Canada ; its Defences, Conditions and Resources ; By W. H. Russell, LL.D. 80 352 p. deux cartes. Bradbury and Evans.

Le correspondant du *Times* a mis à profit sa courte excursion au Canada, et il a publié, juste au moment où la question canadienne arrivait à son apogée, le livre que le public, ce qui veut dire les abonnés du *Jupiter* de la presse, attendait de lui. Un volume de trois cent cinquante pages pour un voyage de trois semaines au plus, c'est être encore bien modeste ; nous connaissons d'autres touristes qui, avec deux jours passés l'un au St. Lawrence Hall, l'autre aux chutes de Montmorency, ont donné deux gros volumes à leurs éditeurs de Londres ou de Boston. Du reste M. Russell a de quoi faire excuser bien des erreurs géographiques et autres ; il se déclare fort et ferme en faveur du système colonial ; ne pense pas qu'il soit impossible de défendre le pays contre une invasion américaine, pourvu que le gouvernement impérial et la colonie de son côté y mettent toutes leurs ressources, et tout en se plaignant un peu de l'apathie des Canadiens-français, qui ne se sont pas enrôlés en assez grand nombre parmi les volontaires, il compte beaucoup sur eux dans le cas d'un danger réel. Somme toute, il y a moins d'ontrecuidance dans ses appréciations que dans celles de la plupart des écrivains étrangers qui se mêlent de nous juger.

Nous pouvons donc facilement, lui pardonner d'avoir pris la rivière St. Charles pour un lac, le Récollet Hennepin pour un jésuite, les excellents tableaux de la chapelle des Ursulines à Québec pour des *croutes*, et d'avoir placé le canal du Rideau entre le lac Huron et la rivière des Outaouais, ce qui serait du reste fort désirable. Il y a quelque chose de plus grave, il est vrai, dans la manière dont il traite nos anciens missionnaires qui, selon lui, n'auraient travaillé à convertir les Sauvages qu'en fin d'en faire de plus furieux ennemis des Anglais. Les anecdotes suivantes, dont nous lui laissons la responsabilité, ne manquent point d'amuser nos lecteurs :

Autrefois, dit M. Russell, on distribuait aux patrouilles de la frontière des pistolets à silex ; mais depuis, comme de raison, on a introduit partout les armes à capsules. Cependant, il y a quelque part, à Londres, un brave fonctionnaire, qui n'ayant point reçu de contre-ordre à cet effet, continue d'expédier des barils de pierre à fusil avec une régularité digne de tout éloge. Nous avons tous entendu parler de la prévoyance des autorités métropolitaines, qui expédient des cuves pour approvisionner d'eau notre flottille des lacs, oubliant qu'elle naviguerait sur des mers d'eau douce ; mais j'ai entendu raconter, dans la citadelle, un trait de génie encore plus fort.

Un vaisseau entra, il y a quelque temps, dans le port de Québec, ayant une énorme pièce de bois, qui s'étendait sur le pont, de la poupe à la proue, et qui était d'ailleurs consignée au garde-magasin de la place. Cette poutre gigantesque avait été un véritable fléau pour l'équipage et les passagers, elle se trouvait constamment dans le chemin de tout le monde, et dans une tempête elle avait failli causer la perte du vaisseau. Le quartier-maître général épuisa les ressources de son génie et de ses finances pour faire transporter sur la citadelle cette énorme machine, qui était... nous vous le donnons en mille, qui était tout bonnement un mât pour le pavillon de la tour, un énorme pin du Canada que l'on avait expédié à Londres pour l'y arrondir convenablement et que l'on renvoyait au pays de sa naissance, le tout aux frais de cet honnête John Bull !

Morale : pour bien connaître un pays, M. Russell, il faut y avoir résidé un temps raisonnable ; alors on n'envoie point de l'eau à la rivière... et on ne prend point les rivières pour des lacs.

Boston, mars et avril 1865.

THORAU : Cape Cod ; 12mo, p. 252. Ticknor and Fields.
 Charmant ouvrage plein d'esprit, de grâce et de mélancolie, et fait avec peu de chose, comme beaucoup de productions qu'on aime à lire et à relire. Ce sont des promenades sur un des caps les plus avancés du Massachusetts et sur le rivage de l'Atlantique.

Albany, avril 1865.

STONE : The life and times of Sir William Johnson, Baronet, by William L. Stone ; 2 vols. in-8, pp. 1094, avec un portrait et une carte.
 Sir William Johnson a joué un rôle important dans les anciennes guerres de ce continent, surtout par son influence sur les Iroquois.
 Ce livre, comme le précédent, trouvera sa place dans toutes les collections sur l'histoire de l'Amérique et du Canada.

New-York, mars et avril 1865.

VAMBÉRY : Travels in Central Asia, by Arminius Vambéry ; in-8, 493 p. 6 gravures.
 Ce sont les aventures étranges d'un Hongrois, membre de l'Académie de Pesth, qui s'est déguisé en derviche, et, par un tour de force presque incroyable est parvenu à posséder la langue, les mœurs et les usages de l'Occident au point de n'être point reconnu, pas même par les religieux de l'Asie. Des malins diront peut-être qu'il n'y a pas, après tout, tant de différence entre un derviche et un académicien.

HOOKE : Mineralogy and Geology, by Washington Hooker ; in-8, 360 p. Harper.

Ce traité, à l'usage des écoles, est enrichi de 200 gravures. On le trouve chez M. Dawson, à Montréal. Il donne jusqu'aux découvertes et aux théories les plus récentes ; lesquelles il est vrai, en pareille matière, risquent d'être bientôt remplacées par d'autres découvertes et d'autres théories.

MARCH : Method of Philological study of the English language, by Francis March, Professor in Lafayette College ; in-12, 118 p. Harper.

BURTON : The culture of the Observing Faculties in the family and the school, by Warren Burton ; in-12, 170 p. Harper.

Notre prochain journal anglais contiendra des extraits de cet excellent petit livre.

Toronto, mars 1865.

MODERN School Geography and Atlas, prepared for the use of Schools in the British Provinces. Campbell.

Ce nouvel atlas est d'un format un peu plus petit que celui de M. Lovell. Il contient 19 cartes et 76 pages de matière à lire. Le texte est concis, clair et bien rédigé. Il y a peut-être un peu d'aridité ; les détails intéressants et pittoresques servent à fixer les choses dans la mémoire des élèves, et c'est pour cette raison que la géographie de M. Holmes, quoiqu'elle n'ait ni cartes ni gravures, est si populaire parmi les maîtres et les élèves.

Québec, mars et avril 1865.

LES SOIRÉES CANADIENNES : Les quatre premières livraisons de ce recueil, pour cette année, ont été publiées sous un même couvert ; elles contiennent une poésie de M. Taché et le commencement d'un *Voyage en Californie* par M. Philéas de Boucherville. Les Soirées commencent leur cinquième volume, et nous leur souhaitons longue vie et prospérité. Nous avons déjà plusieurs fois représenté à nos lecteurs combien il était important de correspondre aux efforts que font nos écrivains pour propager parmi nous les goûts et les études littéraires. Le nombre de nos recueils périodiques, leur variété et leur bon marché, ne laissent aucune excuse à ceux qui ne sont pas abonnés à quelque-une de ces publications.

CAMERON : Lecture delivered by the Hon. Malcolm Cameron to the Young Men's Mutual Improvement Association. 23 p. Desbarats.

Ce sont des notes sur un voyage que M. Cameron a fait il y a deux ans dans la Colombie Britannique. Notre dernier journal anglais en contient un extrait.

HUNT : Canada. A Geographical, Agricultural and Mineralogical Sketch. 33 p.—Catalogue of the Canadian Contributions to the Dublin Exhibition. 39 p.

Ces deux brochures sont publiées par le Ministre de l'Agriculture. Le travail de notre savant chimiste et géologue, M. Hunt, sera distribué à l'Exposition de Dublin. Le catalogue des objets que le Canada doit y exposer se divise en six parties, qui comprennent : 1o. les matières premières ; 2o. les machines ; 3o. les tissus ; 4o. les produits métalliques ; 5o. divers objets manufacturés, et 6o. la classe des beaux-arts.

Nous remarquons dans l'*appendice* une collection complète des belles photographies historiques de M. Livernois, sous le nom d'*Album historique* une liste d'ouvrages reliés par M. Brousseau et par M. Desbarats, laquelle fournit en même temps une idée de notre littérature ; la collection des Journaux de l'Instruction publique du Haut et du Bas-Canada, et la série des livres d'école publiés par M. Lovell.

Montréal, mars et avril 1865.

LE JUBILÉ : Recueil renfermant des instructions sur l'excellence du Jubilé, avec des prières pour ce saint temps, etc ; 144 p. in-18. Sénécal.

RAYMOND : Discours sur la nécessité de la force morale, adressé aux membres de l'Union Catholique, par M. Raymond, V. G., in-18, 54 p. Plinquet et Laphante.

Nous extrayons de ce remarquable discours le passage suivant, dont nos lecteurs ne manqueront point, nous en sommes certain, d'apprécier toute l'importance :

« Messieurs, la force que notre foi et notre patrie demandent de nous, elle a un autre obstacle à vaincre ; je l'ai déjà signalé : c'est celui de la désunion entre des hommes animés du même esprit, tendant au même but. Il est sans doute difficile en tout ordre de choses d'amener une parfaite unité de vues sur les moyens propres à faire réussir une œuvre ; mais enfin sur des questions d'un intérêt aussi grave que celle de la conservation de notre religion et de notre nationalité, est-ce qu'il peut y avoir une telle différence dans les principes et dans les conséquences pratiques immédiates, pour qu'un accord ne puisse avoir lieu ? La divergence des opinions ne viendrait-elle pas, en ce cas, non des choses en elles-mêmes frappant l'intelligence de points de vue différents ou opposés, mais de l'esprit de parti ayant ses préjugés ou plutôt ses déterminations prises à l'avance ? Est-ce qu'un bon citoyen, un vrai patriote, un catholique dévoué, lorsqu'il s'agit d'une question vitale pour les intérêts les plus chers de la société à laquelle il appartient, ne devrait pas se recueillir en présence du devoir qui s'impose à lui, et se dire à lui-même avec une parole dictée par la conscience : Je renonce à toute prétention de parti, à tout préjugé contre les hommes, pour considérer la mesure soumise à mon jugement avec cette liberté d'esprit et de cœur qui permet à la vérité de se montrer avec la clarté de l'évidence. Alors quelquefois une réflexion impartiale fera jaillir une lumière qui changera les idées ; il faudra renoncer à une opinion soutenue auparavant avec plus ou moins d'ardeur. La voix du devoir répètera un mot fameux : Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. Et l'âme forte et dévouée fera généreusement le sacrifice imposé sur l'autel de la religion et de la patrie, objet de son culte et de son amour.

« Je suis flatté des applaudissements avec lesquels vous accueillez ces paroles. C'est un heureux présage d'union. Si toutefois au fond de quelque cœur s'élevait ce murmure : Renoncer à son parti c'est un déshonneur, je dirais : Je puis l'admettre si c'est par un vil intérêt, par une légèreté qui cède au moindre vent, par une détermination quelconque qui n'est pas l'effet d'une honnête conviction—mais, non, mille fois non, si la vérité, apparaissant après une mûre réflexion, montre qu'on s'égare dans une voie fatale. Renoncer alors à son parti, c'est de la force, c'est de la grandeur, c'est de l'honneur. Il y a un mot qui indique un changement et qui, loin de flétrir, honore ; c'est celui de conversion, et ce n'est pas seulement dans l'ordre spirituel qu'il en est ainsi. Pour n'en citer qu'un exemple dans l'ordre politique, je vous rappellerai Burke, se séparant de Fox et de son parti, et faisant admirer de la postérité les larmes qu'il répand sur l'ami qu'il quitte, et le support éloquent qu'il donne à une cause qu'il avait combattue. Un grand honneur s'est attaché à son nom, parce qu'il y a eu chez lui une grande force.

« J'ai maintenant à assigner à la force que vous avez à déployer dans votre carrière sociale un caractère propre à en assurer le succès ; je veux dire la modération. Tenez fermement aux principes ; ne cédez rien de vos justes droits ; exprimez partout avec énergie vos convictions, mais mettez la mesure dans votre langage ; bannissez-en l'injure qui blesse et amène nécessairement une plus grande opposition. Que l'urbanité, caractère glorieux de la race française, se montre dans tous vos procédés. L'indignation peut avoir, je le sais, à s'exprimer quelquefois ; mais quelle saache cependant s'imposer des limites. En général, la dignité et le calme accompagnent la véritable force ; la violence n'est assez souvent, au contraire, que l'expression de la faiblesse d'une cause. Dans une réunion mémorable où il s'agissait des intérêts du pays gravement menacés, une parole digne d'être sans cesse rappelée fut prononcée, malheureusement en vain par le grand citoyen (l'Hon. D. B. Viger) dont j'ai déjà prononcé devant vous le nom : La modération n'est pas plus de la faiblesse que l'énergie n'est de la passion. Qu'il me soit permis d'ajouter : la modération est une force, parce qu'elle est une victoire sur la passion.

« Cette force que réclament les besoins de notre société n'a pas à se montrer seulement dans cette action, dont je vous ai fait voir l'importance et la salutaire efficacité.

« Tous ne sont pas appelés à ce qu'on appelle la vie publique ; tous cependant ont à servir la grande cause de notre nationalité. La conduite d'un citoyen qui demeure fidèle aux principes d'un pur et sincère patriotisme, la conservation dans les familles de ces mœurs qui distinguent notre race en l'honorant ; la libéralité qui vient en aide aux institutions publiques de religion, d'éducation, de charité, de patriotisme ; voilà des moyens très-puissants d'atteindre le but que tous, dans leur carrière sociale, doivent avoir en vue. Mais on sent que tout cela ne peut procéder que de cœurs aux fortes et nobles pulsations.

FOURNIER : Le Canada, son présent et son avenir, Politique et Finances ; par Jules Fournier ; in-8, à deux col. 14 p. Duvernay.

FOURNIER : Les Assurances au Canada. Projet d'agence d'une compagnie française, par Jules Fournier ; 47 p. in-8o, Lovell.

LE DIX-NEUF JANVIER 1865 au Collège l'Assomption, in-8o, 75 p. Sénécal. Cette brochure, d'une rare élégance typographique, renferme un compte-rendu d'une cérémonie dont nous avons parlé nous-mêmes dans le temps. Le moment où elle est publiée a quelque chose de particulièrement touchant. Elle est parue, en effet, quelques semaines seulement après la mort

de l'un des fondateurs du collège, M. Labelle, que l'âge et la maladie avaient tenu éloigné de cette fête de famille.

PERRAULT: Traité d'agriculture pratique, par J. F. Perrault, ancien protonotaire, publié par J. Perrault, élève de l'École de Grignon, in-18, 196 p. Lovell.

C'est à la fois une œuvre de piété filiale et d'utilité pratique. Les œuvres d'agriculture et de pédagogie de M. Perrault, l'auteur du député de Richelieu, ont été nombreux et sont devenus quelque peu rares aujourd'hui. Le public accueillera, nous en sommes certains, avec sympathie, ce premier volume de la *Bibliothèque du Cultivateur*, que M. Perrault se propose de publier sous un format très-commode et à 25 cents.

MOIS DE MARIE DÉSOLÉE: suivi d'une notice historique sur la statue de Notre-Dame de Pitié, in-18, 202 p. Senécal.

BENJAMIN: The St. Alban's Raid, or Investigation into the charges against Lieut. Bennett H. Young and others; in-8o. 480 p. Lovell.

HODGINS: A School History of Canada and of the other British North American Provinces, by J. G. Hodgins; in-12, 282 p. Lovell.

Cet abrégé est orné de 66 gravures et cartes; il renferme une foule de petits tableaux statistiques et chronologiques très-commodes pour l'élève et le maître.

L'histoire de chaque colonie est donnée séparément, et est accompagnée d'un coup-d'œil géographique et statistique sur chaque province. De courtes notices biographiques se trouvent au bas de chaque page. Le tout est fait avec beaucoup d'habileté et de précision. M. Hodgins est déjà connu par ses géographies et ses autres ouvrages à l'usage des écoles.

Petite Revue Mensuelle.

Depuis notre dernière livraison, un événement a dominé et dominera longtemps encore tous les autres événements. Le double assassinat dont Washington a été le théâtre, le 14 avril dernier, ouvre l'ère des grands crimes politiques dans l'Amérique du Nord. Les circonstances sont aussi tragiques, aussi saisissantes, aussi incroyables, qu'un poète ou un romancier aurait pu les rêver. La première impression, à Montréal, fut celle d'une profonde incertitude: *voilà un magnifique canard yankee*, s'est-on dit. Mais la stupeur et l'indignation se sont partagé tous les esprits à l'étrange récit de ce double drame, qui jusqu'au moment où le télégraphe fit connaître le nom du principal acteur, offrait un caractère mystérieux et presque surnaturel.

Donc, le 14 avril au soir, tandis que nos villes étaient paisiblement recueillies dans les religieuses émotions du plus saint des jours de la semaine sainte, il y avait grande fête à Washington. On y célébrait la prise de Richmond et la reddition de l'armée du général Lee. Il y avait grand spectacle au théâtre Ford; on avait répandu d'avance le bruit que le président Lincoln, le général Grant et M. Stanton y assisteraient; et il a été prononcé depuis que cette annonce elle-même faisait partie du plan des conjurés. Comme César, comme le Comte Rossi, comme tous ceux qui sont destinés à mourir sous les coups d'un assassin, le président Lincoln avait eu de nombreux avertissements. Les pressentiments et les avis n'ont jamais manqué aux victimes. Malgré une foule de circonstances qui auraient dû le retenir à la maison, surtout en vue du puritanisme américain, qui a fait du Vendredi Saint sa plus grande fête, tandis que l'Église catholique n'en a qu'un jour de deuil, le président, pour ne point décevoir le public, se rendit, avec Mme Lincoln, à la représentation de *Our American Cousin*. À un moment du drame, où Mlle Kean allait entrer en scène, la détonation d'un pistolet se fit entendre, un jeune homme s'élança de la loge du président sur le théâtre, s'écria, en brandissant un poignard: *"Sic semper tyrannis"* et disparut avant qu'on eût pu se saisir de sa personne.

Le président était tombé frappé d'une balle dans le derrière de la tête. Au même instant, un drame tout semblable, mais plus compliqué, se passait chez le secrétaire d'État, M. Seward. Un inconnu pénétrait dans la maison sous prétexte d'apporter une prescription médicale, et frappait indistinctement toutes les personnes qui s'opposaient à ce qu'il parvint auprès du malade. M. Frédéric Seward, fils du secrétaire d'État, tomba le premier sous ses coups. Tous les obstacles écartés, il entra dans la chambre et frappa M. Seward, étendu dans son lit, cherchant à lui couper la gorge; les couvertures garantissant le cou, et M. Seward roula sur le plancher, inondé de sang. Un soldat entra dans ce moment, et une lutte indescriptible s'établit entre lui et l'assassin, qui, après s'être roulé par terre avec le général assaillant, qu'il frappait à plusieurs reprises, parvint à se dégager de ses étreintes, s'esquiva en frappant encore plusieurs personnes et sautant sur un cheval, prit la fuite après s'être écrié, comme l'assassin du président: *"Sic semper tyrannis."* (1).

Le président expira à sept heures et vingt-deux minutes du matin, sans avoir recouvré un seul instant le sentiment. M. Seward et son fils, qui ont été longtemps, le dernier surtout, dans l'état le plus précaire, aujourd'hui, c'est-à-dire un mois juste après la catastrophe, ne sont pas encore complètement rétablis.

Pour nous, à Montréal, cette nouvelle nous est tombée avec une avalanche d'autres mauvaises nouvelles qui étaient bien dignes de l'accom-

(1) Ces sinistres paroles sont la devise de l'État de Virginie, dont les armes représentent la Liberté foulant aux pieds un tyran, sur la poitrine duquel s'appuie un glaive vengeur.

plaigner. Nous n'oublierons jamais l'impression que nous a causée le bulletin que fit distribuer la *Miner*, de bonne heure le samedi matin. C'était comme une page de l'histoire des derniers jours. Outre le double assassinat, il y avait les récits naïvants de l'inondation dans les îles de Sorel et à Berthier, ceux des ravages causés par la tempête dans tous les environs de Montréal. Puis ensuite vint, pour combler le tout, l'annonce de deux lignes de la poste à St. Petersbourg, d'où elle ne manquerait point de gagner l'Angleterre par les vaisseaux de la Baltique. Était-ce assez à la fois?

Le Canada s'est associé de suite au deuil américain; le pavillon britannique a été arboré à mi-mât sur tous les édifices publics de notre ville, et y est resté plusieurs jours; des assemblées publiques ont eu lieu et l'on a protesté avec indignation contre l'horrible crime que le monde entier doit repousser.

Le meurtre a toujours tort, quelque soit la cause qu'il prétende servir; et il y a deux circonstances frappantes dans tous les assassinats politiques, c'est qu'ils n'ont jamais eu pour victimes les vrais tyrans, et qu'ils n'ont jamais servi de rien aux partis en faveur desquels ils s'exécutoient.

Abraham Lincoln, s'il n'était pas un homme d'un talent supérieur, avait gagné beaucoup, dans ces derniers temps, dans l'estime du monde et même dans l'opinion de ses adversaires. Tandis que, d'un côté, il n'y avait qu'une voix sur son honnêteté personnelle, il s'était montré favorable aux idées de modération et de conciliation qui, seules, peuvent permettre aux États-Unis de tirer réellement parti de leur triomphe dans la lutte si longue et si sanglante qui se termine aujourd'hui. Quoique donnant trop aux idées et aux passions du parti qui l'avait porté au pouvoir, il avait su, dans quelques circonstances, aidé de l'habileté de M. Seward, résister à ces mêmes idées et à ces mêmes passions, et surtout éviter de plonger son pays dans l'abîme où l'aurait entraîné une lutte avec les grandes puissances de l'Europe.

M. Lincoln naquit dans le comté de Hardin (Kentucky), le 12 février 1809. Il était, par conséquent, âgé de cinquante-six ans et deux mois. À l'âge de huit ans, sa famille l'emmena dans le comté de Spencer (Indiana), qui était alors presque inhabité. Il ne put y recevoir qu'une éducation fort élémentaire et très-incomplète. En 1830, il alla habiter Decatur (Illinois), et y leva, pour guerroyer contre les Indiens, en 1832, une compagnie dont il fut élu capitaine. Il avait l'habitude de dire que cette première élection lui avait causé plus de joie qu'aucun des succès qu'il remporta plus tard. Il servit trois mois, et à son retour, sa popularité était telle que déjà on le désigna comme candidat pour la législature de l'État. Il ouvrit une petite boutique de marchand à la campagne, mais il ne fut pas heureux dans son négoce. Il fut maître de poste à New Salem et commença à étudier la loi, empruntant pour cela des livres à un avocat du voisinage. On a souvent dit qu'il avait fait le métier de fendre du bois pour les *clôtiers*; mais c'est une allusion à ce qu'il avait fait dans sa jeunesse pour la famille de son père, et ce que font tous les jeunes cultivateurs sur une terre que l'on défriche. Il y a loin de là à être un simple journalier à la solde du premier venu. Son père était mort jeune, ayant été massacré par les Sauvages. Il descendait d'une famille de Quakers de la Pensylvanie. En 1834 il fut élu représentant dans la législature locale, en 1836 il fut admis au barreau, et s'établit à Springfield, où il ne tarda pas à se faire une réputation comme avocat. En 1847 il fut député au Congrès; il fut élu président en 1860, et comme on sait, il venait d'être réélu pour quatre autres années lors du fatal événement.

Les funérailles du président ont été quelque chose d'inouï dans leur genre et de vraiment national et imposant. Non-seulement à Washington, mais encore dans toutes les villes que traversa le convoi pour se rendre à Springfield, où devait avoir lieu l'inhumation, des processions et des cérémonies funèbres eurent lieu avec une pompe et un éclat dignes de la circonstance. A New-York il y eut en outre une immense assemblée publique où des ministres de toutes les religions prononcèrent des discours et firent des prières, et qui se termina, par la bénédiction solennelle que donna le nouvel archevêque catholique Mgr. McClosky. C'est encore là un fait dont nous ne connaissons point d'exemple.

Tout devait être étrange dans ce sombre drame, et la manière dont a péri le principal coupable est tout à fait en harmonie avec le reste. Quelque rapide et fantasmagorique qu'ait été la scène de l'assassinat, beaucoup de ceux qui étaient présents reconnurent John Wilkes Booth. Les précédents de ce personnage et une foule de circonstances l'indiquèrent de suite à la vindicte publique. Dénoncé, poursuivi, traqué de toutes parts, il a été tué enfin dans une grange où il s'était réfugié avec un de ses complices. Le détachement de cavalerie qui l'a suivi jusqu'à la propriété du nommé Garrett, près du Rapahannock, était celui du lieutenant Doherty, Canadien d'origine irlandaise, dont les parents habitent St. Hyacinthe et Ste. Scholastique. Armé jusqu'aux dents, Booth refusa de se rendre, offrant de combattre seul tout le détachement, si on voulait lui en laisser la chance. Après avoir parlementé quelque temps avec lui, le lieutenant Baker mit le feu, à la grange, et comme il allait s'élaner un revolver à la main, le sergent Corbett, qui ne voulait que le blesser à l'épaule, lui logea une balle dans la tête; il expira quelques heures plus tard. Par une coïncidence qui rappelle la peine du talion, la balle le frappa précisément au même endroit où il avait lui-même frappé sa victime.

Booth n'avait que 26 ans. Il était le fils de Junius Brutus Booth, rival du célèbre tragédien anglais Kean. De ses trois frères, deux étaient, comme lui, acteurs de profession. Une vie de dissipation et de débauche et uno grande

exaltation d'esprit l'ont conduit à la détestable action qu'il a commise et à la mort offensée qui en a été le juste châtement. *Le Courier des Etats-Unis* résume ainsi tous ces évènements :

« L'évènement du Vendredi Saint, 11 avril 1865, jour qui restera une des grandes dates de l'histoire, comprend dans son ensemble, avec ses péripéties, ses émotions et ses coups de théâtre, le scénario tout taillé d'une époque tragique.

« Le prologue dessine la figure sinistre de Booth, né, en quelque sorte, le poignard à la main, élevé de père en fils dans l'atmosphère des conjurations, et grandissant dans l'intimité des meurtriers de César ; son frère s'appelle Janius Brutus, dans la vie réelle comme sur la scène. Il joue lui-même les traits de Shakespeare, et il s'incarne si bien dans ses rôles qu'il blesse les personnages fictifs avec lesquels il croise le fer devant la rampe. Un jour enfin, il se prend lui-même pour un héros et se voue à l'immolation des tyrans. « *Sic semper tyrannis.* »

« Le drame commence par un coup de foudre. Le premier acte a pour décor un théâtre plein de foule. La pièce représentée est une comédie, une étude de mœurs, gai, vive, alerte ; l'esprit public est à l'unisson ; le pays va renaitre à la joie après quatre années lugubres ; l'air est plein d'espérance ; le soleil émerge des nuages. . . . Tout à coup, la foudre éclate ; le coup frappe à la tête de la nation, et de toutes parts le peuple s'enfuit par les rues jetant ce cri sinistre : le chef de l'Etat est assassiné !

« Le second acte, c'est la fuite des meurtriers, le deuil, les funérailles. C'est le soleil obscurci par une tache de sang ; c'est l'anxiété publique, c'est l'horreur du crime surexcitée par la vue de la victime, menée de ville en ville, comme jadis le cadavre de César, porté au forum et découvert par Antoine pour enflammer l'indignation du peuple.

« Le troisième acte vient de finir. C'est la poursuite des conjurés ; l'arrestation de quelques misérables, comparses obscurs, instruments soudoyés, qui évitent la balle et reculent jusqu'à la potence. Puis la chasse par les monts, les bois, les marais. L'homme seul, blessé, se traînant de buisson en buisson, de gîte en gîte, rusant avec tout un peuple à sa poursuite ; puis, corché, traqué dans la nuit, dans un coin obscur, enfermé dans sa tannière ; entre le feu qui flambe autour de lui et le cercle de fer qui l'étreint ; faisant tête encore, et, tandis que son dernier ami le renie et tend ses poignets aux menottes, tombant sous la balle d'un soldat, et jetant ce dernier adieu à la vie : « Allez dire à ma mère que je meurs pour mon pays. » Il est encore dans son rôle ; lui seul a su le jouer jusqu'au bout, ou plutôt tous l'ont joué à merveille ; les autres en mercenaires, lui en fatigué.

« Acte IV.—La conspiration et ses développements.

« Acte V.—La potence.

« Epilogue.—La justice est satisfaite. La victime est vengée. Le peuple est grand et ouvre son cœur à l'oubli des ressentiments.

« N'y a-t-il pas dans cette rapide esquisse le canevas d'un grand drame humanitaire qu'on pourrait appeler : La leçon de la guerre civile ? »

Le quatrième acte est commencé et le cinquième n'est pas éloigné. Après une longue et mystérieuse enquête, dans le cours de laquelle le nouveau président Johnson a cru devoir lancer une proclamation offrant des récompenses pour le président Jefferson Davis, et MM. Sanders, Tucker et Cleary, réfugiés au Canada comme complices, le procès vient enfin de commencer et se fait à huis-clos. Les accusés devant la commission militaire sont nombreux. Les principaux sont Harold, le complice de Booth, Payne, l'assassin présumé de la maison Seward, et une femme du nom de Surratt, que l'on prétend avoir été une des principales instigatrices du complot.

On a déjà la nouvelle de la sensation causée en Angleterre et en France par la mort du président. L'indignation a été la même dans la Grande-Bretagne et sur le continent. La reine a écrit une lettre autographe de condoléance à Mme Lincoln, et de nombreuses manifestations se succèdent.

La nouvelle est arrivée peu de temps après nos ministres, MM. Cartier et Galt, que MM. Brown et MacDonald doivent avoir rejoints. Les deux premiers ont fait leur début oratoire devant le public de Londres, à la fête annuelle de la corporation des poissonniers. Plusieurs ministres et hommes d'état assistent ordinairement en Angleterre à ces sortes de réunions, et ce sont les occasions dont ils se servent assez souvent pour exprimer leur opinion lorsque les chambres sont en vacance. M. Cartier a déclaré que non-seulement les Canadiens ne désirent point l'annexion aux Etats-Unis ; mais qu'ils ne voient cette perspective qu'avec horreur.

L'Empereur Napoléon est parti pour l'Algérie, laissant la régence à l'Impératrice dans son absence. On donne pour motif à ce voyage des raisons de politique, des raisons d'administration et des raisons de santé. Toutes ces conjectures sont peut-être vraies. L'empereur a besoin de se distraire, de prendre l'air de la mer, de voir par lui-même ce qui se passe dans la plus importante de ses colonies, et avec tout cela il n'est point fâché d'habituer l'Impératrice et encore plus les Français eux-mêmes à la régence.

Il est probable cependant que les prochaines nouvelles d'Amérique abrègeront son voyage. Le trône de Maximilien est devenu fort chancelant, et le gouvernement américain tolère des enrôlements qui se font même à Washington, pour le compte de Juárez, avec la plus grande audace et jusqu'ici avec la plus grande impunité.

Le nouveau président, M. Andrew Johnson, se trouve aussi à rencontrer deux nouveaux ambassadeurs : Sir Frederick Bruce, frère de Lord Elgin, pour l'Angleterre, et M. de Montholon pour la France. C'est presque une fatalité qu'en un pareil moment, toute la diplomatie de part et d'autres se trouve exposée en de nouvelles mains. Il est vrai que les deux ambassa-

deurs sont loin d'être novices, et ont déjà donné de grandes preuves de leur habileté.

Les deux évènements les plus considérables en Europe aux dernières dates, étaient le discours de M. Thiers en faveur du Pape et la mort de M. Cobden.

Le discours de M. Thiers a causé une de ces grandes surprises que l'on éprouve toujours lorsqu'un homme public se sépare sur une question importante du parti auquel il appartient. Déjà M. Olivier, l'un des hommes les plus considérables de la très petite opposition qui siège au Corps Législatif avait étonné la chambre et son parti par la manière décidée avec laquelle il s'était rallié au gouvernement sur plusieurs points, censurant même les impatiences et les exigences de ses collègues libéraux comme aurait pu le faire un conservateur éprouvé. M. Thiers, lui, a trouvé le moyen de se séparer de l'opposition, sans se rallier au gouvernement. Il a su de plus forcer le ministre M. Rouher à déclarer que la souveraineté temporelle du Pape serait maintenue.

Le discours de M. Thiers a eu en outre une immense influence sur l'opinion publique. Se plaçant au point de vue des libres-penseurs, eux-mêmes, il a montré tout ce que la France comme puissance européenne, comme influence morale dans le monde entier, avait à perdre à la déchéance temporelle du Pape. Le parti religieux lui en a su un gré infini ; les libéraux eux-mêmes se sont fait inscrire chez lui et le Nonce du Pape est allé lui faire visite. En retour, les journaux officiels et officieux se déclarent contre lui et s'emportent en récriminations.

La mort de M. Cobden a créé en France une sensation presque égale à celle qu'elle a produite en Angleterre. Quelques journaux français ont pris le deuil et l'empereur a écrit une lettre de condoléance. C'est que l'illustre défunt avait été pour beaucoup dans le système de libre-échange partiel, qui depuis quelques années a été établi entre les deux riviages de la Manche. M. Cobden est du petit nombre des hommes qui ont pu faire accepter leurs idées à leurs adversaires. Aussi Sir Robert Peel en proposant la révocation des lois sur les céréales, a-t-il su lui faire hommage de la grande mesure dont il était le véritable père, et dont lui-même n'était que le parrain. M. Cobden n'a pas voulu que le triomphe de son idée fût en quelque sorte amoindri par les avantages personnels qu'on aurait pu le soupçonner d'avoir ambitionnés, et il a refusé portefeuilles, honneurs et dignités. Le peuple anglais, avec cette générosité qui le distingue toujours à l'égard de ses hommes publics, a voulu l'indemniser par une souscription volontaire, des dépenses et des privations qu'il s'était imposées pour le succès de ses doctrines économiques ; et une somme considérable lui fut offerte. Il ne put en justice pour sa famille la refuser. Dans ce moment une nouvelle souscription nationale se fait pour honorer sa mémoire et nul doute qu'elle atteigne un chiffre très-élevé.

M. Cobden était âgé de 65 ans. Il était le fils d'un fermier du comté de Sussex. Il se livra jeune au commerce et ne tarda pas à y faire une honnête fortune. Il se mit à la tête du mouvement contre les lois des céréales, et fonda la vaste association qui avait pour titre *Anti-corn-law-league*. En 1841 il fut envoyé au parlement par la petite ville de Stockport ; et depuis ce temps les collèges électoraux les plus importants se sont disputé l'honneur de l'élire. Il y avait chez lui cette imperturbable conviction qui ne se rebute de rien et qui est tellement certaine du succès qu'elle prophétise plutôt qu'elle ne discute.

Mentionnons en terminant quelques décès d'hommes marquants dans notre pays. Le premier nom qui se présente est celui du juge Gale qui avait conservé dans un âge très-avancé une remarquable vigueur d'intelligence, et qui a joué autrefois un rôle important dans notre politique et dans notre législation. M. Gale était né à St. Augustin en Floride, en 1783.

M. Gordon, conseiller législatif, et M. Thompson ancien député, font part du Haut-Canada dans le nécrologe du mois dernier.

Notre clergé a perdu dans le même temps M. l'abbé Pelletier, ancien directeur des collèges de Ste. Anne et de Terrebonne, âgé de 58 ans, et le Père Mainguy de la compagnie de Jésus. M. Pelletier était connu comme écrivain aussi bien que comme professeur, et rédigea jusqu'à tout dernièrement la *Chronique de la "Quinzaine"*, dans la *Gazette des Campagnes*. Le Père Mainguy est au nombre des premiers jésuites qui soient venus en Canada depuis le rétablissement de l'ordre. Il a exercé longtemps son ministère parmi les populations franco-canadiennes qui se trouvent à l'extrémité occidentale du Haut-Canada. Il est mort à la suite d'une retraite qu'il prêchait à Montmagny.

Comme nous allions terminer, la *Minerve* nous apprend la capture de Jefferson Davis, de son état-major et de sa famille. Les dispositions de l'opinion publique aux Etats-Unis, celles du nouveau président et de son entourage, et la nature du tribunal qui sera appelé à le juger, laissent peu de doute sur le sort qui l'attend.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Les examens publics et la distribution des prix dans les classes du soir à l'Institut des Artisans de Montréal, ont eu lieu devant un nombreux auditoire, sous la présidence de M. Beckett le président de l'Institut. Sa Seigneurie l'évêque anglican de Montréal, l'hon. M. McGo et le Surinten-

dant de l'Éducation prirent successivement la parole. Les prix consistaient principalement en des outils, des étuis de mathématiques, et des livres d'une utilité pratique. Notre dernier journal anglais renferme un compte-rendu détaillé de la séance.

—M^r. Horan, évêque de Kingston, et M. Taschereau, recteur de l'Université Laval, sont arrivés à Québec par le *Peruvian*. Ils apportent avec eux la décision du Souverain Pontife au sujet de l'établissement d'une université catholique à Montréal. Cette décision est en tout favorable aux prétentions de l'Université Laval, qui s'opposait à la création projetée.

—Il paraît, d'après un rapport à l'Empereur sur l'établissement d'une école normale primaire d'instituteurs à Alger, qu'il existe en Algérie 231 écoles primaires dirigées par des instituteurs laïques. En moyenne, on compte par an dix emplois vacants; il suffira donc que l'école reçoive 30 élèves répartis en trois années pour répondre aux besoins du moment. Un certain nombre d'indigènes feraient naturellement partie du personnel de la nouvelle école, où l'éducation commune et le contact permanent produiraient les meilleurs résultats. Le ministre pense qu'il y aurait lieu de fixer au cinquième le nombre des indigènes qui y seraient admis. Le rapport est suivi d'un décret portant création de l'école.

—On écrit de Belgrade: — Dernièrement, la princesse Julie, femme du prince régnant, assistait aux examens de la cinquième classe de notre lycée. Le professeur appela un élève pour venir répondre à un problème de mathématiques; mais à peine se fut-il levé qu'on le vit retourner à sa place sur un signe du maître. La princesse s'aperçut de ce mouvement; avant de parler, elle en demanda la cause. Le professeur parut d'abord embarrassé, mais enfin il répondit à la princesse qu'il avait renvoyé l'enfant parce qu'il était trop mal vêtu pour paraître en sa présence. La princesse voulut le voir; il était en haillons. Des questions lui furent posées par le maître; tout le monde fut étonné et émerveillé de ses réponses; ses notes le désignaient comme le premier élève de sa classe. La princesse l'interrogea sur sa situation: elle apprit de lui qu'il était né au village; qu'il n'avait pas de père; que sa mère était obligée de servir pour gagner son pain; que lui-même travaillait comme domestique chez un négociant, à lui donner la nourriture pour tout salaire, mais qui lui permettait de suivre régulièrement les cours du lycée. La princesse lui dit de venir la voir le lendemain. Quand il se présenta au palais, on l'habilla complètement, on le mit dans une pension, et la princesse payera désormais pour lui, par mois, 40 fr. pour sa nourriture et son entretien. — *Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

BULLETIN DES LETTRES.

—Les Conférences du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal se sont terminées dans la première semaine de mai pour jusqu'à l'automne prochain. La dernière séance a été occupée par un discours de M. Martineau sur l'art militaire, et par une étude de M. Collin, jeune prêtre du Séminaire de St. Sulpice, sur le rationalisme et le traditionalisme. M. Martineau a eu un succès bien mérité et qui promet pour l'avenir. Il dit avec netteté et décision, et son style porte l'empreinte de fortes et honnêtes convictions. M. Collin est un adepte de la philosophie religieuse la plus transcendante; il s'identifie complètement avec le sujet qu'il traite, et communique à ses lecteurs son intuition par la clarté et l'énergie de sa parole. Il nous est rarement arrivé d'entendre traiter un sujet aussi abstrait avec moins d'efforts pour celui qui parle et moins de fatigue pour ses auditeurs; nous aurions même désiré quelques développements plus étendus que l'orateur n'a pas osé sans doute se permettre à cause de l'aridité apparente de sa thèse.

—L'Institut Littéraire de Saint-Sauveur, à Québec, a reçu de S. M. l'Impératrice Eugénie, par l'entremise de M. le consul général de France, une collection de livres pour sa bibliothèque. Ce don gracieux, ajouté à ceux qui ont été faits par S. M. l'Empereur des Français et par son S. A. I. le Prince Napoléon, à plusieurs de nos institutions publiques, témoigne du vif et bienveillant intérêt qu'excite encore ce pays dans la vieille France.

—Le roi d'Italie vient de nommer une commission chargée de réviser et d'unifier la législation littéraire et artistique de son royaume. Le célèbre comte Manzoni est le président de cette commission, et le maestro Verdi en fait partie.

—L'Académie française vient de remplir les fauteuils, depuis longtemps vacants, de M. Alfred de Vigny et de M. Ampère. M. Camille Doucet succède à M. de Vigny, et M. Prévost-Paradol à M. Ampère. Les autres candidats étaient, dans l'ordre des voix qu'ils ont réunies, MM. Autran, Jules Janin, Murmier, Gézurès, Gratry, Philartète-Cluses.

M. Camille Doucet est né à Paris, le 16 mai 1812. Il se destina d'abord à la profession de notaire, mais quitta bientôt cette carrière pour suivre la littérature dramatique. « Il a composé plusieurs comédies qui ne brillent point, dit un critique, par l'originalité de l'idée, ni par le relief des caractères ou la force comique, mais on y trouve un certain agrément, résultant de situations plaisantes, d'un dialogue net et facile, d'une versification aisée. Aux qualités tempérées qui caractérisent le talent de cet écrivain dramatique, on a cru rencontrer en lui un continuateur de Collin d'Harleville. » M. Doucet est directeur de l'Administration des théâtres au ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.

M. Prévost-Paradol sera le plus jeune des académiciens. Il est né à Paris le 8 avril 1820. Il fut nommé en 1855 à la chaire de littérature française à Aix. Au bout d'un an il revint à Paris et entra à la rédaction du *Journal des Débats*. Il a publié plusieurs ouvrages de philosophie.

Ces deux choix ont donné lieu à de vives réclamations. Celui de M. Doucet est attaqué comme sortant de la haute sphère littéraire dans laquelle l'Académie devrait se recruter, et celui de M. Prévost-Paradol comme étant prématuré.

Voici maintenant les noms des occupants des 40 fauteuils avec leur âge en chiffres ronds et dans l'ordre de leur ancienneté comme académiciens: M. Villemain, 75 ans; M. Lebrun, 80; M. de Barante, 73; M. de Lamartine, 75; M. de Ségur, 85; M. de Pongerville, 73; M. Cousin, 73; M. Viennet, 88; M. Dupin, 82; M. Thiers, 68; M. Guizot, 78; M. Mignet, 69; M. Flourens, 71; M. Victor Hugo, 68; M. Patin, 72; M. Saint Marc Girardin, 64; M. Sainte Beuve, 61; M. Mérimée, 62; M. Vitet, 63; M. de Rémusat, 68; M. Empis, 75; M. de Noailles, 63; M. Nisard, 59; M. de Montalembert, 55; M. Berryer, 75; Mgr. Dupanloup, 63; M. de Sacy, 64; M. Legouvé, 58; M. M. le duc de Broglie, 73; M. Ponsard, 51; M. de Falloux, 54; M. Augier, 45; M. de Laprade, 52; M. Sandeau, 55; M. le prince de Broglie, 44; M. Feuillel, 43; M. de Carné, 61; M. Dufaure, 67; M. Doucet, 53; M. Prévost-Paradol, 36.

Ces chiffres sont une excellente réponse au spirituel ouvrage de M. Arsène Houssaye le *Quarante-et-unième fauteuil*. Pour être académicien la première condition jusqu'ici a été de vivre un peu. Les morts illustres qu'il faut poser dans son fauteuil fantastique n'ont eu qu'un tort, celui de mourir trop tôt.

Ces chiffres sont aussi une preuve de plus de la longévité plus grande des hommes instruits en Europe qu'en Amérique. Les hommes que nous venons de nommer, comme la plupart des illustrations actuelles de l'Angleterre sont encore, malgré leur âge, les orateurs, les écrivains, les politiques les plus actifs et les plus vigoureux de leur pays. On voit que dans cette liste on il y a plusieurs octogénaires, et où les septuagénaires ne sont pas rares, il ne se trouve que trois hommes au-dessous de cinquante ans, MM. le prince de Broglie, Emile Augier et Feuillel, qui peuvent être considérés comme les adolescents de l'illustre compagnie, et un seul au-dessous de quarante, M. Prévost-Paradol qui peut en être appelé le bébé. Du reste, la longévité est non-seulement une qualité requise pour entrer à l'Académie, elle semble s'y conserver comme un privilège. Les académiciens prennent au sérieux leur titre d'immortels. M. de Fontenelle, le célèbre auteur des *Dialogues des morts*, et de la *Pluralité des mondes* qui a été membre de l'Académie française et secrétaire de l'Académie des sciences vécut jusqu'à cent ans.

BULLETIN DES SCIENCES.

—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec :

Parmi les nombreuses espèces de papillons appartenant exclusivement à l'Amérique du Nord, il y en a au moins quatre provenant de vers à soie: le *Ceopha*, le *Luna*, le *Polyphemus* et le *Promethes* fournissant tous une soie pouvant être utilisée. Des trois premiers qui se trouvent dans le Haut-Canada, le *Polyphemus* est le plus commun. Le feuillage du chêne, du bouleau et d'autres arbres de nos forêts lui fournit une abondante nourriture, et il peut supporter sans inconvénient le froid le plus intense de nos hivers. Parvenue à sa pleine croissance, la chenille du *Polyphemus* descend de l'arbre et choisit un endroit pour filer un cocon blanc et s'y changer en chrysalide. Cela a lieu vers la fin de l'été. Le pavillon passe ainsi tout l'hiver dans cette espèce de tombeau et n'en sort qu'aux premières chaleurs de l'été suivant.

Le *Polyphemus* a plusieurs ennemis naturels, entre autres les mouches, ichneumones, qui déposent leurs œufs dans le corps de sa chenille; mais la présence de l'insecte parasite n'empêche pas le vers à soie de filer son cocon, la nature ayant donné au premier instinct de ne pas toucher aux parties vitales de sa victime avant que celle-ci n'ait terminé son tombeau de soie.

Le *Polyphemus* est un papillon nocturne, c'est-à-dire qu'il ne sort de sa retraite que la nuit. Il mesure 54 pouces d'envergure. Le jaune, le blanc, le rouge, le bleu et le noir brillent sur le duvet délicat de ses larges ailes et s'y fondent en d'admirables teintes; c'est un insecte magnifique que l'on peut voir au musée de la Société Littéraire et Historique de Québec. Quant à son utilité au point de vue industriel, voici ce que dit l'*American Journal of Science and Art*:

«Après de nombreuses expériences, M. L. Trouvelot, de Medford, Massachusetts, a réussi à élever en grand nombre l'*Attacus Polyphemus* et à préparer avec les cocons, une excellente qualité de soie forte, possédant un grand lustre et considérée par des connaisseurs comme supérieure à la soie du Japon et d'autres pays, la Chine exceptée. La soie est déroulée par un procédé bien simple perfectionné par M. Trouvelot; chaque cocon en fournit environ 15,000 verges.»

M. Trouvelot a graduellement augmenté sa provision de ces insectes; il a actuellement assez de cocons pour remplir sept wagons. Il se propose d'élever toute la progéniture qui en proviendra et d'exploiter la culture du vers à soie du *Polyphemus* sur une grande échelle. C'est à une assemblée de l'Institut de Technologie, à Boston, l'année dernière, que M. Trouvelot a commencé à faire mention du résultat de ses expériences et a exhibé des échantillons de cette soie manufacturée, teinte et avec sa couleur naturelle. En présence de ces faits, nous ne voyons pas pourquoi, dans cette province, on ne suivrait pas l'exemple de M. Trouvelot et l'on n'essayerait pas la culture du vers à soie canadien, qui promet des profits considérables. Nous appelons l'attention des personnes entreprenantes et d'initiative sur cet important sujet.